

Lilianne Gagnon, chauffeure d'autobus La monotonie? Connais pas!

♦ Lilianne Gagnon, chauffeure numéro 26 à la Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec (CITRSO). "La monotonie? Connais pas! J'adore mon métier. Même si je dois me lever de bonne heure le matin."

par Guy DUBÉ

Effectivement, il faut se lever tôt. Entre 4h et 5h. Pas plus tard. Sinon... Sinon tous les clients seront en retard au bureau. Et Lilianne ne se le pardonnerait jamais. Bien des fois, c'est le chauffeur qui donne l'humeur au public.

Quelques mois à peine après une collègue de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, Lilianne Gagnon devenait la deuxième femme à être acceptée comme chauffeure d'autobus urbain au Québec. C'était en janvier 1980. Près de sept ans plus tard, elle est encore la seule femme chauffeure à la CITRSO. À la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), c'est encore pire: aucune femme parmi les 680 chauffeurs.

"La seule différence qu'il y a avec mes confrères, c'est que moi, je ne parle pas de hockey", lance-t-elle en tournant l'énorme volant de son véhicule de 49 pieds de longueur.

Un chauffeur d'autobus, ça se fait donner une volée à tous les coins de rue, s'il faut en croire tout ce qui a été rapporté par les médias d'information cette année. "Mais pas du tout. Pas dans la région de Québec en tous les cas. Régulièrement, les clients m'offrent toutes sortes de cadeaux: des fleurs, des cafés, du bonbon, des boissons gazeuses, des conserves, des décorations de Noël, des fruits et même des petits cadeaux dans le temps des Fêtes. Je me considère comme gâtée par le public."

En fait, jamais elle n'aurait pensé avoir été aussi bien accueillie par ceux et celles qu'elle appelle "son public". Bien sûr, il y a eu les petites taquineries du début, genre "on va-t-y se rendre, c'est une femme!". "Le monde a adoré avoir une femme comme chauffeure. Je n'ai pas plus de passe-droit que les autres. Mon adaptation, ça n'a pas été un drame. Je suis là pour gagner ma vie et non pour m'amuser", tranche-t-elle.

"J'ai la double mission de continuer, parce que je veux prouver aux autres que c'est un métier autant pour les femmes que pour les hommes." Lilianne Gagnon n'est pas une féministe radicale, loin de là. Elle déplore cependant le fait qu'une femme ne perd pas son étiquette de ménagère. Entre ses heures de travail, elle va faire le

ménage, le lavage, les repas, le marché. Parce qu'un chauffeur d'autobus risque d'avoir un horaire brisé. Lilianne, par exemple, peut travailler de 6h30 à 9h30, puis de 11h30 à 16h30.

Avant d'être intégrée à la CITRSO, Mme Gagnon avait déjà une expérience de six ans comme chauffeure d'un autobus du service des loisirs de la ville de Lévis. Son mari était lui aussi chauffeur d'autobus. C'est lui qui l'a incitée à devenir chauffeure. Elle lui a presque "piqué" son job. Il est devenu employé de la ville et elle a pris la place d'un chauffeur d'autobus. "Ma surprise, c'est que le monde a bien accepté ça."

"Ah! non, je ne me vois pas dans un autre métier; je m'ennuierais trop. J'ai besoin du public." Côtés social et familial, cependant, "c'est très difficile". Un chauffeur d'autobus n'est pas nécessairement en congé en même temps que les autres.

Ça prend quand même beaucoup d'entregent pour distribuer des dizaines de "bonjour", le sourire aux lèvres, à 7h le matin. Et terminer la journée avec autant de "bonsoir", le sourire encore accroché aux lèvres.

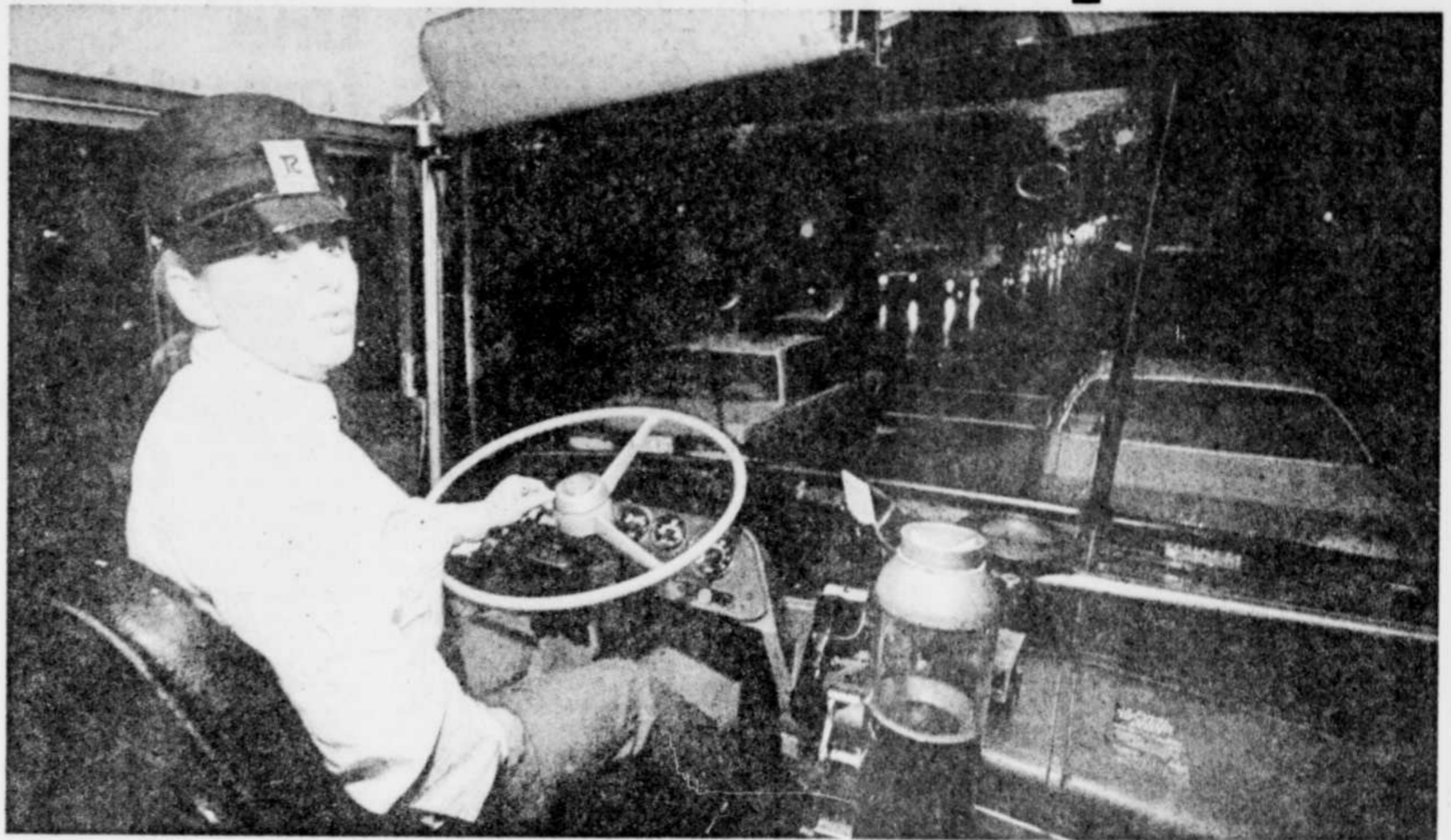
Des insultes? "Du monde pas content, il y en aura toujours, rétorque-t-elle. Des fois, tu deviens impatient. Mais c'est rare. Tu finis par acquiescer une certaine philosophie."

Lilianne Gagnon est l'exemple parfait d'une personne qui doit être très disciplinée dans son travail. Elle doit d'abord se coucher tôt (entre 20h et 22h), tout dépendant de l'heure du lever (4h ou 5h). "C'est avec ça que tu passes une bonne ou une mauvaise journée."

Il faut aussi se maintenir en forme. Lilianne fait régulièrement des poids et haltères et elle fait beaucoup de conditionnement physique. Elle porte une grande attention à son alimentation. Parce que ce n'est pas sur un siège de chauffeur d'autobus qu'on digère le mieux et qu'on fait le plus bouger nos muscles abdominaux.

L'hiver? Bof! C'est peut-être la pire saison; il faut bien sûr conduire avec plus de prudence; un véhicule aussi lourd qu'un autobus ne s'immobilise pas tout seul. "Même dans les tempêtes, j'aime ça. C'est là que tu vois si t'es chauffeur ou pas."

Quoi encore? Son passe-temps favori, c'est l'ébénisterie. Elle a fabriqué presque toutes les portes, les cadres et la galerie de la maison. Comme cadeau, elle préfère d'emblée une scie sauteuse ou une toupie à une mixette ou un grille-pain. Joséphine femme plombier? Non, Lilianne femme chauffeure! ♦



Lilianne Gagnon: "J'adore mon métier même si je dois me lever de bonne heure."



Le Soleil, André Pichette

"Bien des fois, c'est le chauffeur qui donne l'humeur au public."



Le Soleil, André Pichette

Son passe-temps favori, c'est l'ébénisterie.



Il faut aussi se maintenir en forme. Lilianne fait régulièrement des poids et haltères et fait beaucoup de conditionnement physique. Elle porte également une grande attention à son alimentation. Parce que ce n'est pas sur un siège d'autobus qu'on digère le mieux et qu'on fait le plus travailler les muscles abdominaux.

FEUILLE DE ROUTE

- Vous voulez devenir chauffeur d'autobus? Vous devrez vous lever tôt. Parce que pour deux postes ouverts récemment, la Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec (CITRSO) a reçu 300 demandes.
- Un chauffeur d'autobus urbain gagne \$13,20 l'heure à la CITRSO; soit la parité avec les chauffeurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ).
- Il y a 41 chauffeurs et 31 véhicules à la CITRSO, contre 680 chauffeurs et 480 autobus à la CTCUQ.
- C'est l'opération portes ouvertes, aujourd'hui, aux nouveaux locaux de la CITRSO, rue Saint-Omer, à Lévis (près du golf, derrière Vidéotron Ltée).
- La semaine de travail du chauffeur d'autobus est de 40 heures, réparties sur cinq jours.
- Chaque année, la CTCUQ remet à jour sa liste d'attente pour ceux et celles qui veulent devenir chauffeurs. Actuellement, il y a près de 1,500 noms sur cette liste, précise le porte-parole Claude Beausoleil.
- Pour devenir chauffeur d'autobus urbain, il faut avoir une bonne santé; posséder un permis de conduire pour véhicules lourds; avoir un diplôme de Secondaire V ou l'équivalent. Il faut aussi être ponctuel, avoir de l'entregent, une personnalité intéressante et être bien mis.
- À la CITRSO, il faut avoir une certaine expérience, avant de se présenter aux examens routiers. Le candidat ou la candidate suit par la suite un entraînement d'un mois à bord d'un autobus avec un autre chauffeur. La période d'essai est de 60 jours.
- À la CTCUQ, le candidat ne doit pas nécessairement être expérimenté. L'entraînement professionnel est assuré par l'employeur.
- Lors de sa formation en janvier 1980, il y avait neuf autobus urbains et 10 autobus scolaires à la CITRSO. Depuis, la corporation en a acheté 21. "Et il en manque!", lance la directrice générale Huguette Dallaire, puisque l'achalandage a augmenté de 72 pour 100 en cinq ans. ♦

ECOUTE TON CORPS



par Lise Bourbeau L'AMOUR

Aujourd'hui j'ai choisi de parler d'amour. C'est le sujet préféré de tous les êtres humains. Malheureusement très peu de gens savent vraiment aimer. Sachez-vous que c'est la raison première d'être sur la terre? Vous n'êtes pas ici pour faire de l'argent, avoir de la gloire ou du pouvoir! Alors vous n'êtes pas sur cette terre pour décider de la vie des autres, c'est à dire ce qu'ils devraient faire, dire ou penser ou ne pas faire, ne pas dire ou ne pas penser.

Nous sommes tous ici pour apprendre à aimer malgré différentes circonstances difficiles dans notre vie. Certains doivent apprendre à aimer malgré la violence, la maladie, l'autorité, d'autres malgré l'indifférence ou la possession, le respect, la pauvreté, etc.

Aimer, c'est accepter les désirs ou opinions des autres même si vous n'êtes pas d'accord ou que vous ne comprenez pas. Aimer, c'est donner ou guider sans attentes. La même définition peut être utilisée pour "s'aimer soi-même".

Quelle est la dernière fois que vous vous êtes dit "Je m'aime"? Vous êtes la personne la plus importante sur la terre. Voilà une bonne raison pour vous aimer. Si vous ne vous aimez pas, vous vous critiquez ou jugez continuellement, comment pouvez-vous vous attendre que les autres vous aiment? Commencez à faire la liste de toutes vos qualités. Vous serez agréablement surpris! À combien de personnes avez-vous dit "Je t'aime" depuis une semaine? Cependant je suis assurée que vous l'avez permis, pourquoi ne pas le dire? Ça apporte toujours un rayon de soleil à la personne qui le reçoit et vous, en tant que donneur, recevez de l'amour au centuple!

Quand quelqu'un vous a mentionné une chose avec laquelle vous n'êtes pas d'accord, lui avez-vous dit: "C'est ce qui me rend heureux, c'est ce qui est important pour moi"? Cette phrase est magique. Amenez-vous que les autres autour de vous vous la disent parfois? Alors allez-y, commencez à pratiquer. Vous ne pouvez récolter que ce que vous semez. Plus vous semez d'amour, plus votre vie sera transformée. Ça ne vous coûte absolument rien et vous avez tout à gagner.

LISE BOURBEAU a mis un cours sur pied intitulé "ETC..." qui dure 10 semaines, ou vous pouvez apprendre davantage sur l'amour!

Le mercredi 8 octobre à 19h30 à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, salle Tracy. Réservez, s'il vous plaît: 1-800-361-3834. Publié: reportage

Les Dessins Drummond inc. **PLANS MAISONS** (418) 628-2262

LA CLINIQUE TARDIF ENR. 595, boul. Charest est Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON DR BERNARD BERTHIAUME DR JEAN DESLANDES Optométristes • Exams de la vue • Verre de contact • Lunettes • Soins professionnels complets

DOSSIERS

Formation et perfectionnement

Les artisans s'impatientent

♦ Afin de disposer d'un meilleur accès à ce droit fondamental qu'est celui de l'éducation, en 1984 les créateurs en métiers

d'art se dotaient d'un Plan national de formation. Deux ans plus tard, c'est un bilan mi-figue, mi-raisin qu'ont tracé les artisans et

les trois ministères impliqués, à l'occasion du colloque d'Impact 86 tenu à Québec, la semaine dernière.

par Marie DELAGRAVE
collaboration spéciale

En 1984, les créateurs des métiers d'art se voyaient ouvrir toute grande la porte de la formation et du perfectionnement. Deux ans plus tard, les artisans déchantent. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Heureusement, tout ne va pas mal partout et le dossier de la mise en marché et de la promotion des métiers d'arts lui se porte mieux. Notre collaboratrice Marie Delagrave fait le point.



Parmi les priorités du Plan national de formation en métiers d'art: le perfectionnement "sur mesure" des artisans en exercice.

Profondément marquée par le nationalisme québécois, l'époque révolue des années 60 et 70 a incité les artisans à réagir. Dorénavant dominée par la compétition internationale, l'évolution de la demande et du contexte économique nécessitait de nouveaux outils. Les créateurs ont donc envisagé d'appuyer leur formation sur un ensemble de connaissances non seulement technologiques mais également culturelles et commerciales.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres entre les recommandations du Plan national de formation en métiers d'art et leur concrétisation. Le bât blesse, et en plusieurs points.

Ainsi les pouvoirs "accordés" aux deux centres (CFCMA et IMA) mis sur pied pour superviser la formation des artisans contreviennent à la Loi de l'enseignement collégial, qui ne reconnaît semblable juridiction qu'aux institutions possédant le statut de collège. D'autre part, la passation des pouvoirs du niveau secondaire au collégial commence à peine à porter fruits.

"Vous pouvez facilement imaginer qu'une commission scolaire n'accepte pas a priori de se départir d'activités qui font vivre ses équipements et ses formateurs, déclarait lors du colloque d'Impact 86 M. Jean-Claude Cyr, directeur du CFCMA. Ce qui au début ne semblait qu'une formalité est devenu, surtout avec la scission du ministère de l'Éducation en ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, une question à trancher à nouveau."

Moins amer que son homologue de l'IMA, M. Cyr reconnaît que des pas importants ont tout de même été effectués dans la mise en application du Plan national de formation en métiers d'art. Notamment, le perfectionnement des artisans en exercice et l'aide technique sont devenus des réalités, "même si pour le moment ces activités plafonnent en terme de ressources budgétaires", précise le directeur du CFCMA.

Une question de gros sous

Les crédits: voilà évidemment un autre point qui ralentit considérablement l'application du plan. Le refus du Conseil du Trésor d'approuver la proposition budgétaire présentée par les ministères des Affaires culturelles, de l'Éducation et de la Main-d'œuvre a obligé ces instances à puiser à même leurs budgets réguliers. Ce qu'elles ont fait bien sûr, mais

avec les inévitables contraintes de latitude que cela implique.

En dépit de cette situation, le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu met parti-

Une formation sur mesure

Déjà en 1976, le gouvernement était sensibilisé à l'urgence de la formation et du perfectionnement des artisans. Ce n'est cependant qu'en 1982 que les deux ministères responsables des Affaires culturelles et de l'Éducation annonçaient un plan national et constituaient un groupe-conseil devant voir à son application. Le rapport déposé en août 1984 par ces deux ministères, auquel s'est joint celui de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, est devenu par le fait même une politique gouvernementale en ce qui concerne la formation en métiers d'art.

Les priorités: le perfectionnement "sur mesure" des artisans en exercice; l'aide technique aux ateliers; l'élaboration d'un programme de formation initiale pour les jeunes afin de former une relève.

D'autre part, sous la recommandation du groupe-conseil, la formation en métiers d'art est dorénavant reconnue de niveau collégial. Elle s'écarte donc de cette formation strictement technique d'ouvrier-artisan du niveau secondaire, qui évacuait des éléments essentiels tels la gestion et la conception.

Pour atteindre cet objectif, deux cégeps ont été officiellement impliqués: ceux de Limoilou et du Vieux-Montréal. Et afin que les priorités particulières des métiers d'art soient développées dans le sens désiré (comme par exemple l'engagement d'un formateur pour huit étudiants pour les cours de spécialisation, alors que la norme est habituellement de un pour 15), ces institutions ont été dotées, au printemps 85, d'un centre de formation désigné.

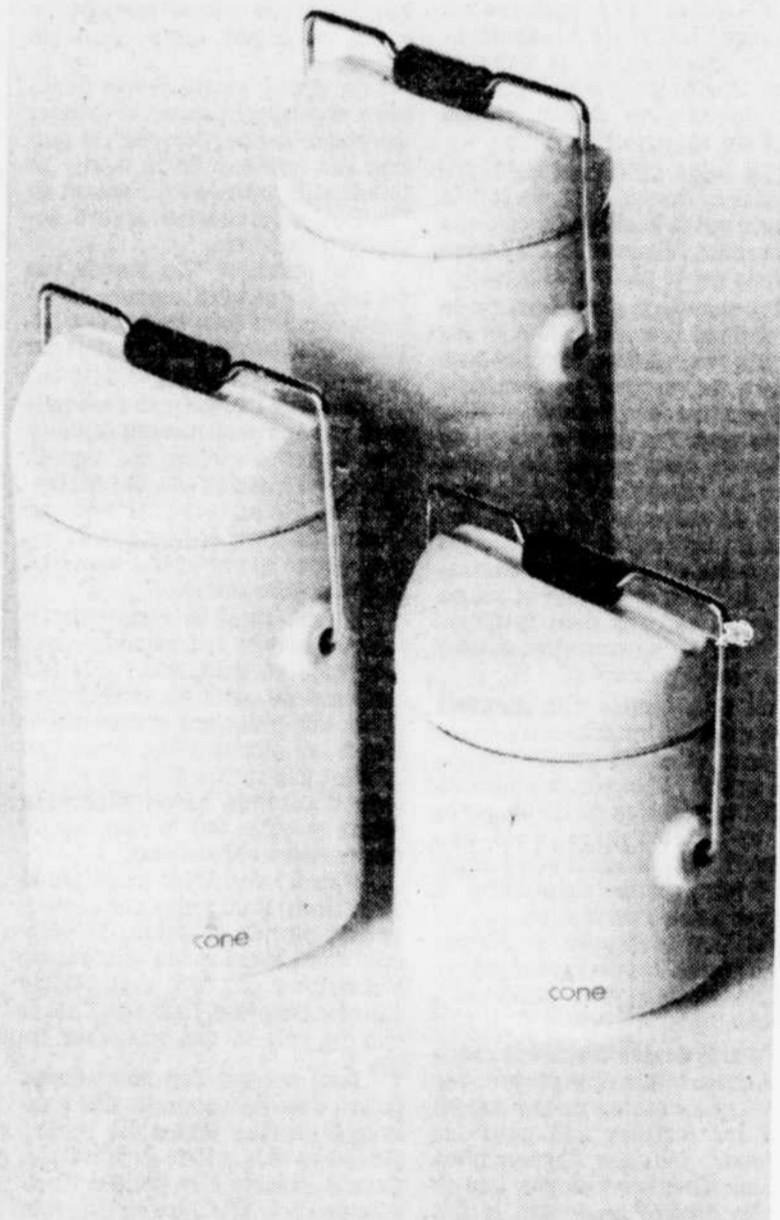
Le Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA), à Québec, dessert l'Est de la province tandis que l'Ouest est sous la responsabilité de l'Institut des métiers d'art (IMA), à Montréal. En relation avec les corporations régionales d'artisans et associés aux écoles privées déjà existantes, ces centres ont pour mandat de participer à l'élaboration de politiques d'accréditation, de programmes de cours et à la mise en œuvre de l'essentiel des activités de formation.

culièrement l'accent sur une entente Canada-Québec qui modifierait, en faveur des artisans, les critères d'admissibilité aux cours professionnels à temps plein avec allocation. Ces cours ne sont actuellement accessibles qu'aux chômeurs, alors que la majorité des créateurs en métiers d'art sont considérés comme des travailleurs autonomes.

Mais de l'avis de tous les intervenants, le retard le plus affligeant du Plan national de formation en métiers d'art concerne le programme de formation initiale. La procédure s'avère considérablement plus longue et ardue que prévue. Si au départ cette lenteur pouvait être attribuable à un manque de concertation du milieu, le direc-

teur du CFCMA, Jean-Claude Cyr, prend à partie l'appareil gouvernemental.

"On prévoit maintenant que le premier programme officiel en métiers d'art sanctionné par un certificat ou un diplôme d'études collégiales ne sera pas offert avant septembre 1990, dit-il. C'est donc dire qu'il aura fallu 14 ans pour en arriver à un programme d'État en métiers d'art! En attendant, il nous faudra agir avec la plus grande prudence dans la mise en place des équipements, dans l'implantation de nouvelles unités dans le réseau des écoles-ateliers. Car personne ne nous pardonnera, surtout dans l'actuelle décroissance de financement de l'État, la création d'éléphants blancs."



Quand la céramique se donne une allure plus "design" comme ces contenants alimentaires conçus par Les Céramiques Cônes et primés lors du dernier concours Alcan Design.

Des produits qui se "vendent" bien

♦ Si le dossier de la formation suscite à juste titre chez les artisans beaucoup de morosité et d'impatience, il en est un autre dont le développement s'annonce plus encourageant: celui de la mise en marché et de la promotion des produits "métiers d'art".

Après de pénibles débuts qui coïncidaient malheureusement avec le contexte des fêtes de Québec 84, la Somart (Société de mise en marché des métiers d'art) commence à porter des fruits! Il était temps!!

"Notre dernier exercice financier s'est chiffré pour 85-86 à \$150.000 de ventes. Mais à cause de notre performance pour les mois de juillet et août de cette année (\$50.000 au lieu de \$8.000), tout nous porte à croire que notre bilan s'élèvera à \$300.000 de ventes d'ici juin 87", déclarait avec enthousiasme la directrice de Somart, Mme Anne-Marie Dufresne.

Somart (dont 80 pour 100 des actions sont détenues par les artisans du Québec et 20 pour 100 par la Sodici) fut créée en 1983 dans le but de développer l'industrie des métiers d'art jusqu'ici morcelée face à la mise en marché nationale et internationale. Subventionnée pendant ses quatre premiers exercices financiers par le ministère des Affaires culturelles, cet organisme vise graduellement à s'approprier une meilleure part de ce marché évalué à \$70 millions et majoritairement accaparé par l'importation.

"Le concept de la Somart, qui vise l'autonomie et l'autogestion, s'avère tellement intéressant que les artisans français songent maintenant à nous imiter!", racontait

Mme Rachel Laperrière, de passage dernièrement dans la capitale à l'occasion d'Impact 86. Mme Laperrière est directrice générale adjointe aux Métiers d'art du Québec à Montréal. De retour d'une mission commerciale à Paris, elle trace les grandes lignes du projet de coopération France-Québec qui vient d'être déposé aux ministères de l'Industrie et du Commerce et des Affaires culturelles.

Commercialisation, formation, promotion

"Cette entente comporte trois volets, dont le plus important est bien sûr la commercialisation. Les Français se déclarent disposés à diffuser leurs produits en Amérique via la Somart et, échange de bons procédés, ils entendent diffuser les nôtres en Europe. Ils se sont montrés particulièrement épatés par notre modèle de société, qui assure une mise en marché des métiers d'art à l'année, alors qu'eux se limitent à la tenue de salons ponctuels, explique Rachel Laperrière.

"Leur façon de procéder n'assure aucun suivi aux ventes après les salons; il leur faut toujours recommencer à zéro. De plus ils n'ont pas de vitrine pour représenter les artisans auprès des boutiques et des magasins. Voilà autant de raisons qui les incitent à imiter notre société de mise en marché."

Le deuxième volet concerne la formation, et plus spécifiquement le perfectionnement des artisans professionnels québécois. "Parce que nous avons pour le moment plus à apprendre qu'à montrer, ce seront surtout des maîtres-artisans français qui viendront ensei-

gner au Québec. Par contre l'an prochain, nous aurons un François Lambert qui ira enseigner à des artisans bretons le tournage de la

porcelaine de bois. Disproportionné au début, l'échange de connaissances devrait par la suite devenir plus équitable."

Les expositions de prestige complètent ce projet de coopération. "Les expositions de prestige, du type Alcan Design au Salon des

artisans de Québec ou du Grand Prix des métiers d'art-Banque d'épargne à Montréal, constituent le "faire-valoir" de l'ensemble. C'est le genre d'événements qui permet de voir où en est rendu un pays, une province, poursuit Mme Laperrière.

Participation aux Ateliers d'art à Paris

"Impressionnés par notre calibre, que nous avons toujours trop tendance à sous-estimer les Français nous ont déjà invités à participer aux Ateliers d'art qui auront lieu, à l'automne 87, à Paris. Il s'agit du plus gros salon de métiers d'art en Europe, le plus prestigieux et aussi le mieux couvert par les médias. Voilà une chance inespérée pour mettre en valeur tant nos pièces de production, plus largement disponibles, que nos pièces uniques issues des recherches de nos artisans!

"Nous envisageons également l'implantation, probablement dans le cadre du Salon des artisans de Québec, d'un concept français d'exposition appelé Objets 2000. Il s'agit en fait d'une exposition-concours de prototypes. Le gagnant obtient en sous-traitance la production de son objet en industrie."

La Somart est encore jeune; elle a connu, et connaît encore, des problèmes d'implantation. "Mais comme on sait en marketing, ce n'est pas la première vente qui est payante, c'est la troisième. Mais il faut pouvoir la faire, cette troisième vente, s'enflamme Rachel Laperrière. Il faut s'endetter au début. Il faut croire en ce qu'on fait, et persévérer. Ça vaut la peine. La preuve: on commence à être rentables..."



M. Jean-Claude Cyr, directeur du CFCMA: "On prévoit maintenant que le premier programme officiel en métiers d'art ne sera pas offert avant septembre 1990."

ALLONS... faire un tour sur les Plaines

♦ "C'est notre petit coin de campagne en milieu urbain", disait au SOLEIL l'autre jour, le secrétaire de la Commission des champs de bataille nationaux, M. Michel Leullier, au fil d'une promenade, par un invitant soleil d'automne, à travers les chemins qui serpentent les Plaines d'Abraham. S'il est un endroit à Québec susceptible d'intéresser et de désennuyer tout le monde par de si beaux jours d'octobre, c'est là que les Québécois devraient d'abord se rendre.



par
François ROY

D'un seul trait de plume, on pourrait dessiner le Parc des champs de bataille comme étant plus ou moins un immense rectangle de verdure bordant la falaise, d'une superficie d'environ 250 acres, -disons un mille et demi de long par un quart de mille de large- qui au fil des ans a été développée par une Commission dont Sir Georges Garneau fut le premier président de 1908 à 1939.

La Commission avait pour mandat de mettre en valeur le caractère historique de ces lieux d'importance nord-américaine. Peu à peu, le parc est devenu un lieu de prédilection des Québécois qui y flânent tout simplement ou s'y rendent pour assister aux grands rassemblements à vocation socio-culturelle, recreative ou naturelle qu'on y organise parfois.

On accède au parc par trois entrées, deux sur le chemin Saint-Louis, l'une près du Collège Mérici et l'autre conduisant au monument Wolfe, et une troisième à proximité de la Croix du sacrifice et de la Citadelle.

"Chacune conduit à des sites d'intérêt variés, disait M. Leullier. Par exemple, en entrant près du Collège, les coureurs à pied, les amateurs de football, de soccer et de balle trouvent précisément le vaste terrain des sports de groupe ou individuel. Un stationnement de plus de 100 espaces est disponible près de la clôture, tout à côté des ateliers de réparation du parc."

Autres nouveautés

"Maintenant que nous avons mis à la disposition des sportifs une intéressante piste de course à pieds appelée "le 10km des Plaines d'Abraham", nous aurons au cours de l'hiver deux pistes doubles de ski de randonnée de trois et de cinq kilomètres balisées. Avec un point de départ près du stationnement, ou sera installée une roulotte de fartage, à quelques centaines de pieds à l'ouest de la terrasse Grey,

les traces permettront de glisser jusque vers la Fontaine du Centenaire où les gens trouveront des salles de toilette et un refuge à l'intérieur du petit pigeonnier, pour s'y chauffer et s'y restaurer."

M. Leullier, nous conduisant ensuite à la terrasse Grey, explique: "Nous avons dû sacrifier de nombreux arbres qui obstruaient complètement cette vue unique que nous avons sur le fleuve. Ils auront été remplacés au cours des prochains jours par près de 3,000 jeunes arbres d'essences variées, sur trois paliers, qui en plus d'empêcher l'érosion du sol, ne nuiront plus jamais aux regards des visiteurs puisqu'ils ne grandiront pas plus que d'une trentaine de pieds."

En poursuivant sur la route de ceinture, parallèle à plusieurs sentiers pedestres, un autre majestueux tableau se précise devant nous, arrivés sur le promontoire cachant l'énorme réservoir de 33 millions de gallons d'eau de la ville de Québec.

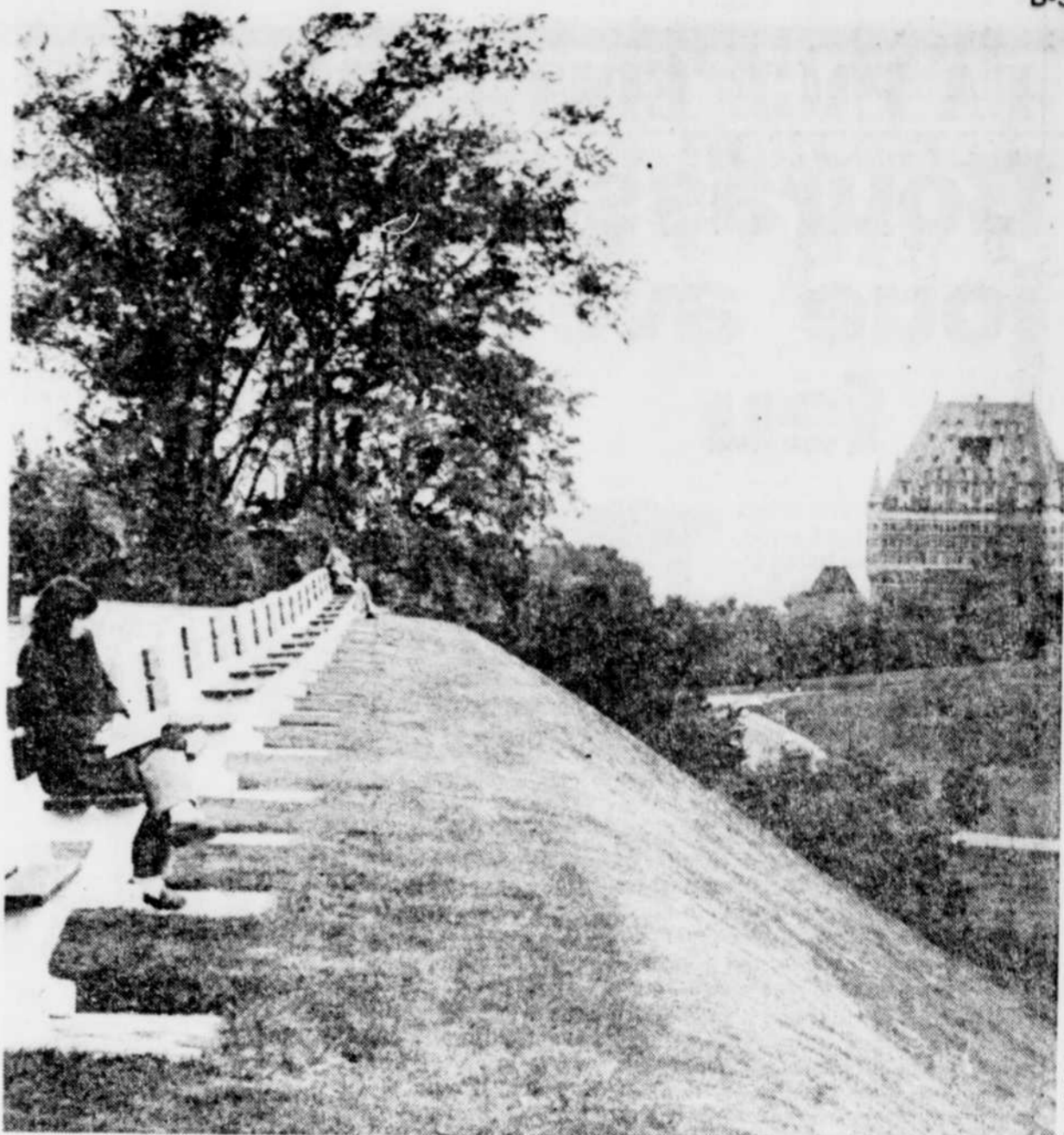
Le fleuve est là à se prélasser au milieu des rives sud et nord, colorées à souhait par les feuillages,

les clochers lumineux sous le soleil, les fortifications de la Citadelle, cette terrasse qui s'étire paresseusement jusqu'au Château. Quelle vue merveilleuse qui va se perdre au-delà de l'île d'Orléans... Plus un mot!

22 plaques et 6 monuments

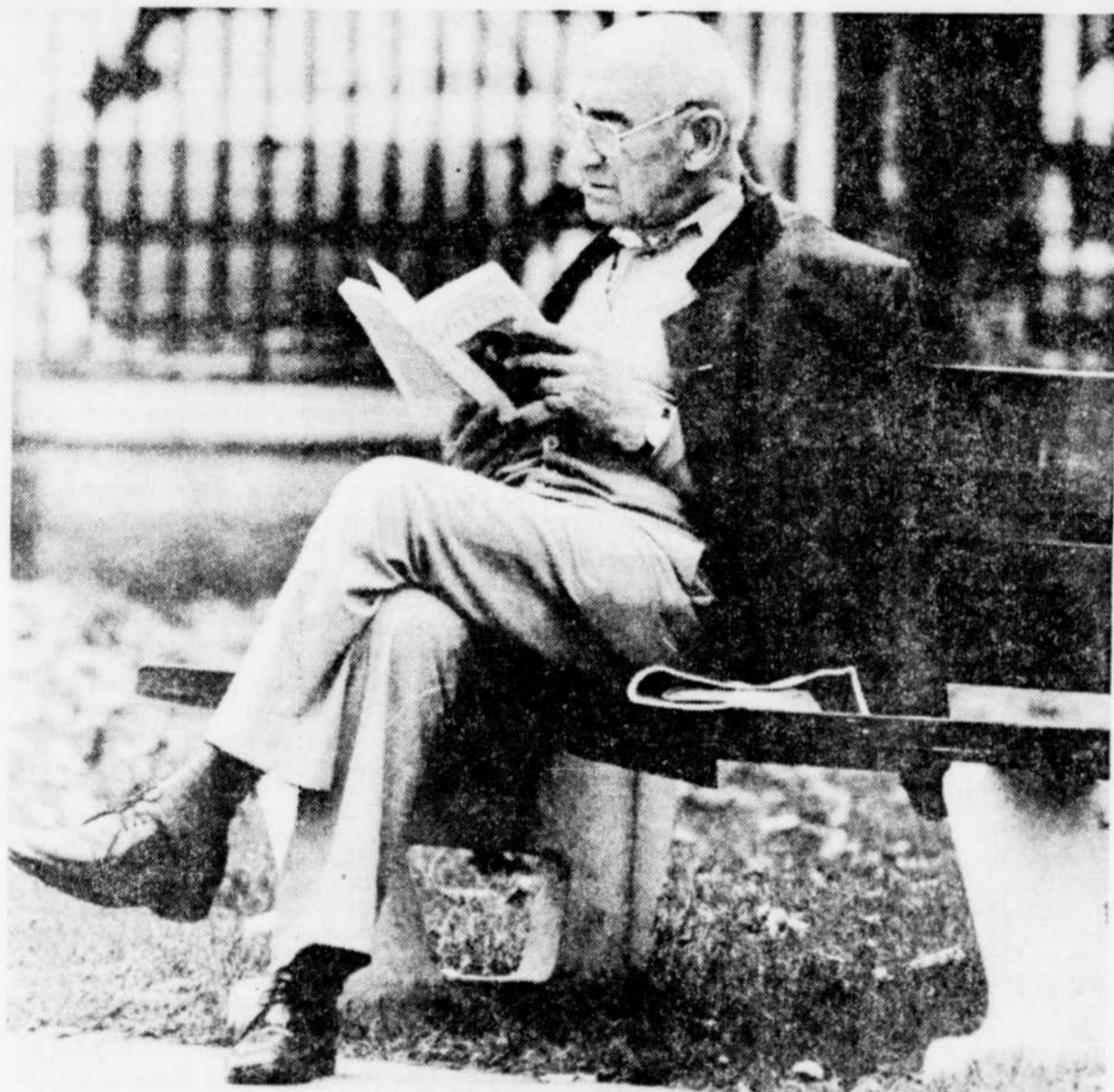
Agréable aussi ce détour conduisant vers le monument de Jeanne d'Arc et le jardin de style anglais, un peu fané c'est vrai, qui le borde et voit fleurir, en saison, près de 120 variétés d'annuelles et de vivaces pour la plupart identifiées. "C'est plus de 60,000 plants que le chef-jardinier M. Alphonse Giguère et ses compagnons entretiennent chaque année", dit M. Leullier en passant près des serres, tandis que tout près, des caleches poursuivent leur visite.

Quant à ceux qui préfèrent rouler, ils sont invités sur la piste cyclable bien délimitée en bordure de l'asphalte, qui court de la Croix du sacrifice jusqu'au monument de Wolfe. Même pour lire, le parc des Plaines est invitant... évidemment s'il fait très beau!



Le Soleil, Reynald Lavigne

D'un seul trait de plume, on pourrait dessiner le Parc des champs de bataille comme étant plus ou moins un immense rectangle de verdure bordant la falaise, d'une superficie d'environ 250 acres. Peu à peu, le parc est devenu un lieu de prédilection des Québécois qui y flânent tout simplement ou s'y rendent pour assister aux grands rassemblements à vocation socio-culturelle, recreative ou naturelle qu'on y organise parfois.



Le Soleil, Reynald Lavigne

Le calme automnal favorise la lecture dans un cadre particulièrement magnifique lorsque le soleil fait flamber les feuillages.



Le Soleil, Reynald Lavigne

Certains y font un détour en rentrant du travail tandis que d'autres y courent pour garder la forme.



À la terrasse Grey, de nombreux arbres qui obstruaient complètement la vue unique sur le fleuve ont été sacrifiés ces jours derniers. Ils seront remplacés par près de 3,000 jeunes arbres d'essences variées, sur trois paliers, qui en plus d'empêcher l'érosion du sol, ne nuiront plus jamais aux regards des visiteurs puisqu'ils ne grandiront pas plus que d'une trentaine de pieds.



Association des Annonceurs du Soleil
C'est le guide parfait

647-3311

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE BOUL. L'ÉC. C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J8

Heure limite de réservation: midi l'avant-veille de la publication;
jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique
Généralistes et Professions sont assurées à la fois numéro 50
Les annonces adressées à l'adresse ci-dessus sont aux hommes et aux
femmes.

REPRESENTANT(E)

pour l'industrie dans les
garnitures de pompes,
outillages et boyaux indus-
triels et produits de
sécurité.

Faire parvenir curriculum
vitae au:

**C.P. 6500
Québec
G1K 7R9**

Du nouveau
à la radio AM de Québec



OLE · SON · D'UNE · VIE

DES SOUVENIRS,
DES SUCCÈS, LES MEILLEURS
MOMENTS DE LA MUSIQUE
DE 1945 À 1985.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
 Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
 Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Bourassa joue avec le feu

Le premier ministre Robert Bourassa a finalement révélé, vendredi, que son gouvernement modifiera la Charte de la langue française (loi 101) pour permettre l'affichage commercial bilingue; la décision de la cour d'appel du Québec appelée à se prononcer sur la constitutionnalité de l'article 58 pourra tout au plus influencer les modalités de la future politique linguistique du gouvernement libéral. Il répétait pourtant sans cesse attendre ce jugement pour agir, depuis sa reprise du pouvoir...



par
Vianney DUCHESNE

M. Bourassa a donc décidé de jouer avec le feu, lui qui a tant perdu avec la loi 22. Il devra soumettre de meilleurs arguments que la nécessité de respecter un engagement électoral ou d'adopter une philosophie libérale à l'exemple des autres pays pour soutenir sa décision. Pourquoi faudrait-il constamment être à la remorque de ce qui se passe ailleurs et que fait-il d'autres promesses comme la réforme de l'aide sociale, à titre d'exemple?

Bien sûr, il peut s'appuyer sur le fait que les sondages ont révélé que la majorité des Québécois sont favorables au bilinguisme dans l'affichage. Par contre, ils sont tout aussi convaincus que la protection du français passe par la loi 101 et que l'Etat en est le gardien. Le gouvernement n'a-t-il pas le devoir alors de voir plus loin que les citoyens?

Il est indéniable que la Charte de la langue française a engendré une paix sociale bénéfique et donné un visage français, surtout à Montréal, aussi profitable à la langue elle-même qu'à l'industrie touristique par l'épanouissement visuel du peuple francophone d'Amérique. En général les commerçants avaient accepté de s'y soumettre par intérêt économique, sinon par respect de la majorité; le premier ministre soulève le couvercle d'une marmite toujours en ébullition en cédant à des pressions et en se réfugiant derrière l'opinion publique.

Le bilinguisme dans l'affichage commercial, en accordant la priorité au français, ne changera rien de fondamental. Cependant, une telle décision entraînera inévitablement un recul de la langue française par son effet sur les autres signes extérieurs de la culture française du Québec. Il n'y a pas de doute non plus qu'à long terme la langue de travail en sera influencée alors que la francisation à l'ouvrage semble marquer le pas et qu'il y aurait même un retour en force du bilinguisme dans certains milieux.

Le laisser-aller est tel d'ailleurs que *Zellers* a volontairement violé l'article 58 sous prétexte de mieux servir sa clientèle. La tolérance entraîne de plus en plus d'abus, si bien que le nombre de plaintes augmente de mois en mois auprès de la Commission de protection de la langue française: 71 en juin, 142 en juillet et 145 en août. Les chaînes alimentaires *Provigo* et *Métro* distribuent des circulaires bilingues, après avoir été unilingues français, ce que ne leur interdit cependant pas la loi 101.

Une autre raison qui soulève l'inquiétude réside dans la volonté du ministre de l'Éducation de permettre l'enseignement de l'anglais, comme langue seconde, dès la première année de l'élémentaire. Là encore on veut faire plaisir à des parents francophones et allophones qui ne cessent de réclamer une telle mesure. On ne peut nier l'importance d'apprendre l'anglais, mais ne valdrait-il pas mieux s'assurer d'abord de garantir à l'enfant un solide apprentissage de sa langue maternelle? Les jeunes eux-mêmes déplorent la piètre qualité du français qu'on leur enseigne.

Le français, laissé à lui-même, est indéniablement voué à l'assimilation par l'imposante majorité anglophone nord-américaine. La vedette internationale Yves Montand a souligné cette semaine, à Montréal, que l'avance de l'anglais est inéluctable: seulement un habitant de la planète sur 100 parlera cette langue en l'an 2000. "On peut trouver ça regrettable, mais il faut composer avec cette évolution", a-t-il dit.

Ce qui serait encore plus funeste, ce serait de ne rien faire pour protéger le français ou, pire encore, de poser des gestes qui le feraient reculer. Les citoyens ne souhaitent certes pas un retour aux luttes linguistiques. Il faut donc se demander, avant d'agir, si le point de non-retour à la situation qui prévalait avant la loi 101 est vraiment dépassé.



NOTES DE LECTURE

Le "virage" du Parti québécois



par
Guy RONDEAU
 de la Presse Canadienne

Le Chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, propose à ses militants un virage constitutionnel.

Dans un document de travail qu'il vient de publier, il propose la mise en veilleuse de l'option souverainiste en suggérant que dorénavant l'action de son parti soit axée sur le développement de l'affirmation nationale. La souveraineté politique ne serait plus perçue comme un préalable au développement du peuple québécois.

Le document propose des réformes institutionnelles qui, essentiellement, sont la création d'une Chambre des régions élue à la proportionnelle, l'élection du chef du gouvernement au suffrage universel et la rédaction d'une constitution interne pour le Québec.

Commentant plus précisément les projets de réforme institutionnelle, Marcel Adam, de LA PRESSE, reproche au Chef de l'opposition de n'en développer aucun. C'est comme s'il cherchait à faire dévier la discussion publique sur des questions théoriques et accessoires en regard de celle qui hante actuellement son parti et qui concerne son option de base.

L'idée de créer une deuxième Chambre ne déplait pas à Adam qui croit aux vertus du bicamé-

lisme. Il explique qu'il est bon que les lois adoptées à chaud, sous la pression des événements ou d'une opinion publique impatiente et mal éclairée, passent par une chambre de refroidissement.

Pour Sylvio Saint-Amant, du NOUVELLISTE de Trois-Rivières, le PQ, sans l'avouer ouvertement, s'apprête à reprendre le flambeau de l'Union Nationale, du moins les grands thèmes de ce parti, soit l'affirmation et l'autonomie du Québec. Saint-Amant se réjouit du changement de cap du PQ, même si ce parti continue à entretenir une certaine ambiguïté sur l'idée de l'indépendance.

Au sujet de la deuxième Chambre, il n'en voit pas tellement la nécessité. Il croit que celle-ci ne pourrait que compliquer le système et même le rendre encore moins efficace.

Toujours au sujet de la réforme des institutions, Gilles Lesage, du DEVOIR, fait remarquer que le projet semble généreux et même séduisant. Mais c'est tellement vague et sommaire que le tout devra être solidement étayé avant de sortir de la nébulosité si chère au chef péquiste. Lesage trouve saugrenue l'idée de créer une deuxième Chambre.

Il souligne que les trois propositions de réforme prouvent que le cadre fédéral permet toute une panoplie d'adaptations. Dans l'attente du grand soir, l'ancien gouvernement péquiste les a négligées n'occupant pas tout le champ qui était le sien. Comme par magie il en retrouve aujourd'hui la vertu.

Lesage croit que les projets doivent être remis en chantier et finagolés. En attendant, dans la bouche de M. Johnson, ils ressemblent plus à des amuse-gueule et à des hors-d'oeuvre qu'à une vision claire et déterminée d'un Québec plus démocratique.

Pour THE GAZETTE, la véritable position du PQ sur la question essentielle de l'indépendance demeure plongée dans l'obscurité. On utilise maintenant les mots 'affirmation nationale' pour tout envelopper depuis le fédéralisme jusqu'à la souveraineté-association.

Le journal anglophone se réjouit du fait que le document se montre favorable à une société pluraliste, accueillant les immigrants et les gens de toutes cultures. Dans son ensemble cependant, écrit l'éditorialiste de The Gazette, le document est trop vague pour la majorité des Québécois qui aiment savoir où un parti loge.

Bertrand Tremblay, du QUOTIDIEN de Chicoutimi, soutient que le Parti québécois n'a pas le choix. S'il veut survivre comme formation politique il doit modifier son vocabulaire. Les mots 'souveraineté-association' font peur à la minorité anglophone et aux autres provinces. Johnson revient à une approche plus réaliste des choses.

Tremblay est d'opinion que la nouvelle Chambre proposée n'augmenterait pas véritablement l'influence des régions auprès du pouvoir exécutif. Il préconise plutôt un programme de déconcentration des services et l'établissement

d'un gouvernement vraiment régional.

Quant à Roch Bilodeau, de LA TRIBUNE de Sherbrooke, il croit que M. Johnson aura de la difficulté à convaincre l'électorat que son parti a définitivement clarifié sa position et qu'il est maintenant à l'abri des contradictions.

Il croit que c'est par manque de courage que le PQ se refuse à dire clairement qu'il cherchera finalement à faire du Québec un Etat distinct du Canada ou s'il acceptera les règles du jeu du fédéralisme canadien.

Bilodeau considère, lui aussi, peu heureuse, du moins à prime abord, la création d'une deuxième Chambre.

Johannes Martin Godbout, du DROIT d'Ottawa, est d'avis que le document propose ni plus ni moins aux Québécois de s'affirmer comme tels et de produire ce qu'il y a de mieux parce qu'ils sont québécois. Sans la définir déjà, il mise ainsi sur une identité particulière pour stimuler le développement du Québec.

Le Québec devient un coin différent d'Amérique où tous ceux qui auront choisi de s'y établir pourront s'épanouir dans la diversité mais en français et en harmonie avec la majorité anglophone.

Peut-être reprochera-t-on à ce document de dire ce qu'on savait déjà, souligne l'éditorialiste du Droit. C'est également son mérite car, en ce cas, il permettra au PQ de bondir en avant et il aidera le reste du monde québécois à mieux comprendre où il va et pourquoi.

REVUE DE PRESSE

Afrique du sud, ou les lendemains qui flamberont



par
Raymond GIROUX

Il y a de ces sujets à la mode que personne ne peut pourtant éviter, au risque de ressembler aux poissons qui suivent le courant sans s'interroger sur le sens de leur vie. Le dossier de l'Afrique du sud s'inscrit dans cette catégorie. Il est de bon ton dans les médias et les milieux dits avancés ou intellectuels de s'opposer à l'Apartheid, ce racisme institutionnalisé qui ronge le pays avant de le transformer, peut-être, en un bain de sang.

Le numéro spécial "Afrique du sud" de la revue *Les Temps modernes* reconnaît dès la première phrase le risque encouru en enfourchant ce cheval de bataille. "On a beau adopter un point de vue différent, en parler sur un ton particulier, selon une certaine perspective politique, la 'mode' est là qui vous happe et disqualifie presque à l'avance la portée de votre discours", écrit Jean Copans en présentation.

Il faut malgré tout le faire, dénoncer constamment ce phénomène barbare,

en expliquer les causes et les conséquences. Car l'Apartheid s'insère dans un contexte particulier, celui d'un pays à la fois hyper-développé et sous-développé, d'où la notion de colonialisme interne exposée par le Congrès national africain, le parti noir le plus militant.

A côté d'un capitalisme local blanc riche, cœur de quelques multinationales fort connues, vivent dans des *homelands* plus de la moitié de la population noire du pays, dans des conditions de pauvreté extrêmes, nous dit Copans. La surpopulation et la sécheresse ont transformé ces régions en catastrophes écologiques.

Les *bantoustans*, eux, ces états dépendants reconnus uniquement par le gouvernement de Pretoria, ont tourné au désastre économique et politique. Les Blancs ont conservé les centres industriels et les meilleures terres agricoles, et refoulé la majorité noire dans des zones quasi désertiques.

Le gouvernement a plusieurs fois incité les entreprises à s'installer dans ces régions pour alléger le climat social. En vain, écrit Alan Hirsch, économiste à l'université du Cap. Au début des années 1980, "les industries des bantoustans ne pouvaient fournir d'emplois qu'à 7,5 pour 100 des nou-

veaux arrivants sur le marché du travail".

On comprend des lors le scepticisme profond qui a accueilli la conversion des milieux d'affaires à la lutte anti-Apartheid, ces tout derniers temps. Le grand capital a déjà fait faux bond une fois à la majorité. En 1976, lors de la vague d'émeutes de Soweto, tout comme au début des années soixante, "il n'avait réclamé un changement fondamental et rapide que pour mieux reprendre ses relations privilégiées avec l'Etat dès que la police s'était montrée capable de maîtriser la situation", nous rappelle David Lewis (un des trop nombreux auteurs de textes de ce numéro qui ne nous est pas présenté, malheureusement).

Il ressort pourtant de son analyse que le patronat serait cette fois plus sincère. Il s'est engagé publiquement en faveur de la réforme politique, et l'endettement global de l'Afrique du sud provoqué par son isolement sur la scène internationale bouleverse les données économiques. Les gens d'affaires reconnaissent aussi, semble-t-il, que la stabilité politique essentielle à leur profit passe nécessairement par la reconnaissance des libertés fondamentales et des partis politiques.

La politique d'Apartheid ne survivrait pas longtemps sans une stratégie internationale cohérente. Le recours à la force occupe un volet essentiel de cette stratégie dite d'égalisation régionale. L'objectif est clair: il faut "se décharger sur ses voisins de l'insécurité qui la tenaille et intégrer à leur univers fondamental un profond sentiment d'insécurité", écrit Zaki Laidi, du Centre d'études et de recherches internationales.

Les interventions répétées de l'armée sud-africaine sur les territoires de l'Angola, du Mozambique, du Zimbabwe et des autres pays de la ligne de front, visent autant à déstabiliser l'économie de ces pays qu'à détruire, effectivement, des centres de décisions des partis politiques interdits en Afrique du sud.

"Intégré à une stratégie d'ensemble, le recours à la force répond également à de multiples considérations tactiques", ajoute Laidi. L'Afrique du sud a toujours fait précéder ses efforts pncueux de négociations d'une démarche militaire radicale. Cet usage du raid armé comme outil politique s'est accru considérablement depuis 5 ou 6 ans, assorti d'un appui à des groupes de résistance contre les gou-

vernements en place.

Ainsi, les Blancs sud-africains ont réussi de cette façon à se donner une position d'arbitre dans les guerres civiles dans les deux anciennes colonies portugaises du sous-continent. Il ne peut y avoir de solution pacifique à Luanda et à Maputo sans la collaboration de Pretoria. Or, la politique globale des Afrikaners exclut à court terme tout retour à la paix dans ces deux pays, leur instabilité étant la seule porte d'entrée de leur pays sur la scène internationale.

Le glacis régional vise aussi à désarmer psychologiquement les Noirs sud-africains, à leur faire comprendre qu'ils ne peuvent attendre d'aide concrète de personne. Cet isolement fait qu'aujourd'hui, personne ne peut prédire les lendemains de l'Apartheid. Les observateurs des *Temps modernes* décèlent une impasse sociale profonde, une sorte d'interregne dans le clan Noir. Entre le réformisme d'une certaine classe politique et le radicalisme des mouvements de révolte urbains, les jeux ne sont pas encore faits.

★ *Afrique du sud: demain le feu. "Les Temps modernes", no 479-480-481, juin, juillet, août 1986, 528 pages.*

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'édier et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

LE QUATRIÈME POUVOIR

Lumière brutale

L'éditorial de samedi le 27 septembre (*L'impôt dépouille les petits*, par Vianney Duchesne) jette une lumière brutale mais nécessaire sur la prétendue justice dans notre cher pays. Une entreprise réalise des profits de \$152 millions et ne paie pas un sou d'impôt, pendant que les petits et moyens salariés voient le tiers de leur paye dévoré par le fisc.

D'honnêtes petits commerçants reçoivent la visite subite de la "gestimpôt" et se voient presque accusés à la mendicité pour payer à l'impôt des dizaines de milliers de dollars à la suite de présumées erreurs comptables. Les défavorisés vivant de l'aide sociale se font presque "tordre les bras" par les bouibous macoutes.

Les particuliers paient en moyenne trois fois plus d'impôt



Vianney DUCHESNE

que les grosses sociétés nationales et multinationales.

Toute la fin de semaine ne m'a pas suffi pour digérer de telles révélations. La hargne au coeur, j'ai repris le chemin du travail ce matin, en songeant que je donne une bonne partie de mon salaire aux grosses compagnies.

O Canada, paradis fiscal des riches!...

Michel Lapointe Ste-Foy

Enfin les forêts!

Enfin les médias s'intéressent à l'avenir de nos forêts

C'est avec beaucoup de plaisir que je constate l'intérêt grandissant des médias, et plus particulièrement du SOLEIL, pour la chose forestière et l'avenir du secteur forestier québécois. Il est évident que les modifications à nos moeurs industrielles forestières et l'application ferme des propositions présentées dans les documents *Bâtir une forêt pour l'avenir* et *Le nouveau régime forestier* passent par la pression de la population québécoise.

Or, la conscientisation des bénéficiaires de la forêt, tous les citoyens du Québec, est reliée directement à la couverture que les

grands médias font du péril encouru par nos forêts (voir éditorial de M. Vincent Cliche, samedi 13 septembre 1986) et d'événements particulièrement dramatiques comme la fermeture de la forêt Montmorency (voir article de J.C. Rivard, vendredi le 12 septembre 1986). Je souhaite que cette volonté de mieux renseigner le public sur les conditions d'urgence de notre principale ressource soit notifiée auprès des autres médias et découle sur l'effet désiré: la sensibilisation du public.

D'un chercheur-étudiant à la Faculté de foresterie et de géodésie...

Richard Barry Université Laval

Appâts déguisés

Savoureux, l'article *Putains et fantômes* signé par Alain Bouchard. Le contrôle de la prostitution semble donner lieu à des spectacles hilarants. Quand on sait que ce problème est loin de s'atténuer, au contraire... Il n'y a qu'à lire la chronique "Agences de rencontres" dans *Le Journal de Québec* pour se convaincre hors de tout doute que ça demeure encore un des "marchés" les plus lucratifs...

Sous le sceau de certaines valeurs morales, des politiciens en mal de publicité s'attaquent au phénomène de façon à atteindre "visuellement" le public. Par leur entremise, on confère à ceux qui occupent les rangs d'exécutants, la mission de "cerner" et d'enrayer le fléau. Grossière farce, quant au procédé utilisé... et aux résultats concrets.

User d'une policière pour appâter le client potentiel, démontre une fois de plus que certaines femmes, peu importe le poste occupé ne sont "rentables" qu'en servant de "ver sur l'hameçon". C'est navrant de constater que des femmes, supposément crédibles de par leurs fonctions, se "prêtent" volontiers à un tel marchandage. Ça donne un coup à l'image égalitaire et respectable! Les hommes sont plus hésitants à se livrer en pâture. (...)

De telles mises en scène prouvent que tant que la femme ne se respectera pas elle-même, les mentalités auront beaucoup de difficulté à s'adapter aux nouvelles définitions des modèles masculins et féminins. ●

Julienne Savard Ste-Perpétue

A quand la A.B.?

Comme c'est intéressant de lire la chronique d'Alain Bouchard, trouvez pas?

J'admire le sens qu'il a de dénicher des sujets toujours plus intéressants les uns que les autres, en nous montrant quelles facettes cachées l'actualité comporte. J'adore sa façon si hu-

maine de voir et de nous présenter les choses les plus "underground". Il maîtrise l'art de nous fasciner avec si peu de lignes à sa disposition.

A quand la page d'Alain Bouchard? ●

Carole Desroches St-Romuald



ALAIN BOUCHARD

De la charité

Les 7 et 14 septembre dernier, les lecteurs du Soleil ont eu le malheureux privilège d'assister à une sortie de la basse-cour cléricale contre monsieur Vincent Cliche au sujet d'un éditorial concernant l'avortement.

Voir autant de haine concentrée en si peu de lignes a fait, tout de go, tourner la crème dans mon café. Le 7 septembre, deux prêtres se relaient pour tenter d'imposer leur vision obtuse de l'avortement.

Ainsi, dans le cerveau déficient d'un dénommé Bourget, on apprend que ceux qui ne pensent pas comme cet OMI fanatique sont des prostituées, rien de moins! Est-ce la cette fameuse Charité chrétienne que nous bavent ad nauseam les prêtres de cette vilaine espèce? Si oui, bravo, les lecteurs et les lectrices du Soleil l'ont reçue en pleine gueule. (Assez pour leur demander à l'avenir de bien vouloir garder leur satanée miséricorde pour eux. Elle sent trop le soufre...)

Il est consternant de voir un tel amas de déchets nous venir de soi-disant "gens de Dieu". (Dieu serait-il devenu staliniste à notre insu?). En effet, nulle trace de Charité chrétienne et de pardon: rien que des "bondieuseries" hypocrites. Rien non plus sur les femmes, encore une fois victimes du sexisme clerical.

Cependant, on m'a toujours dit et répété que le Christianisme se distingue des autres religions par la miséricorde, c'est-à-dire cette faculté qu'ont les hommes (et les femmes, ne l'oubliez pas!) de pouvoir racheter leurs fautes. Un véritable Chrétien se doit d'aider son

prochain et ce, même s'il ne partage pas son opinion! Pourtant, ces Chrétiens travestis qui se commettent dans les pages du Soleil m'ont plutôt l'air d'un ramassis de bourreaux sortis tout droit de la Très Sainte Inquisition.

La nostalgie peut-être... Fort heureusement des lois nous protègent maintenant contre les transports de ces monstres et leur violence n'est que verbale, Dieu merci...

Parlant de monstre, j'ai devant les yeux une "épître" d'un lecteur de Montréal qui décrit admirablement bien le fanatisme de certains de nos vaillants catholiques pratiquants. Messieurs Jacques Dumais et Vincent Cliche n'ont pas plus à ce Maurice Caron. Ce dernier, qui semble posséder une cervelle de singe rhésus, va jusqu'à les traiter de: "crasseux, hypocrites, prostitués du diable, etc..." Pourquoi? Pour la simple et unique raison que leurs articles n'ont pas enchanté cette vieille canaille de grenouille de benitier...

Alors, où est-elle rendue cette fameuse Charité chrétienne?!? Peut-on vraiment croire en un clergé qui ne tient pas compte des femmes, bafoue l'opinion publique et qui, de sa blanche main, donne la communion à des ignobles bâtards comme Pinochet? Si le Christ revenait, il s'empresserait d'excommunier ces pseudo-religieux (des antéchrist ouï!). Par la suite, on pourrait recommencer à parler de Christianisme. Pour l'instant, il faut s'empresser d'enterrer ces vieilles carcasses au plus vite! ●

Jacques Bélanger Québec

LA CONDITION FÉMININE

EUX, les femmes

Avez-vous écouté le *Parler pour parler*, de Jeanette Bertrand, à Radio-Québec le vendredi 19 septembre dernier? On débattait de la question *L'égalité dans le couple, est-ce possible?*

Les cinq hommes invités n'étaient sans doute pas représentatifs de l'ensemble des hommes mariés du Québec. Mais ils avaient tous le mérite de faire preuve de franchise.

J'ai sursauté tout de même quand l'un d'eux, aiguillonné par l'animatrice plutôt habile, mine de rien, dans l'art de la maieutique, a donné le fond de sa pensée en affirmant que l'égalité dans le couple n'était pas souhaitable et que *SI SA FEMME ÉTAIT SON ÉGAL, IL AURAIT L'IMPRESSIION D'ÊTRE MARIÉ À UN HOMME!* Rien de moins.

Quant aux trois invités plus avant-gardistes, ils n'avaient pas encore réussi, quoique leurs propos étaient confortants, à ajuster leur vocabulaire unisexue à leur discours usant presque exclusivement du pronom *EUX*, et ce à plusieurs reprises, quand ils parlaient des femmes; ce qui donnait des phrases genre: *"C'est à *EUX* (les femmes) de faire des efforts pour sortir de leurs rôles traditionnels"*.

Décidement, en arriver à l'égalité des hommes et des femmes ce ne sera pas facile et plutôt long. ●

Noël Laflamme Montréal

Sortir de la maison n'est pas suicidaire

(En réponse à la lettre de Mme Alice Borgia parue dans LE SOLEIL du 18 septembre 1986 portant le titre: *Pour combattre le suicide*)

(...) Avez-vous déjà songé, Madame Borgia, que les tâches ménagères ne sont pas l'apanage exclusif des femmes? La répartition des tâches vous connaissez? Peut-être bien que non puisque votre éducation semble vous avoir transmis des valeurs qui, plus souvent qu'autrement, ont été créées par des hommes et à leur avantage.

Pour ce qui est du manque d'attention, vous oubliez tous ces hommes "bougonneux" qui reviennent à la maison "fatigués" et qui en font voir de toutes les couleurs au reste de la famille tout en se faisant servir. Vous semblez par ailleurs prendre pour acquis que "l'attention et la tendresse" sont des qualités exclusivement féminines. Quel univers que celui où l'amour n'est pas un échange mais un dû exigible à sens unique!

Des suicides, il y en avait pratiquement autant il y a 30 ans, mais les médias n'étaient pas là pour nous informer comme aujourd'hui, et de plus le sujet était tabou. Je suis d'accord avec vous sur le fait que le taux élevé de chômage chez les jeunes est sans doute une cause flagrante du suicide.

Mais j'éprouve un haut-le-coeur lorsque vous dites que les femmes au travail volent la place des "garçons" et contribuent ainsi à augmenter le taux de chômage. Je n'ai rien contre les femmes au foyer et suis entièrement de votre avis pour dire qu'elles "sont aussi ad-

mirables et ont autant de valeur que celles qui travaillent en dehors du foyer". Toutefois, je considère que tout être humain a le droit de se réaliser dans ce qu'il désire (au travail comme au foyer) mais que nous ne devons pas lui imposer de choix.

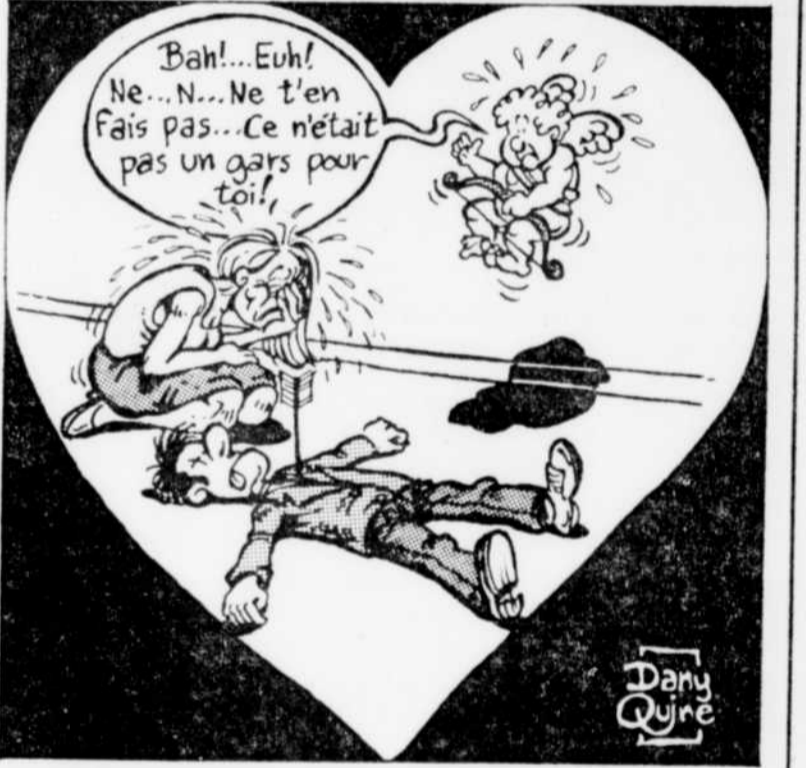
Personnellement, si on m'empêchait d'étudier parce que je suis une fille, je vous jure que je me battrais jusqu'à mon dernier souffle pour faire respecter mes droits. Car ce sont mes études qui me permettront d'avoir un métier et de pouvoir subsister, au moins financièrement. Si dans quelques années mon mari (potentiel pour

l'instant) m'abandonnait, je ne me retrouverais pas ainsi dans le cas de ces femmes (de plus en plus nombreuses, y avez-vous pensé?) qui se voient à la rue, la quarantaine sonnée, sans métier et sans plus personne à qui dispenser "leur tendresse".

Malheureusement, il y a encore bien des gens qui ne connaissent pas vraiment le sens du mot "égalité" et il leur reste bien du chemin à faire avant d'y arriver.

D'une étudiante en Sc. administratives du Cégep de Sainte-Foy... ●

Chantale Boucher Ste-Foy



L'art de culpabiliser les femmes

(Lettre en réponse à celle de Mme Alice Borgia, de Québec, parue le 18 septembre, sous le titre: *Pour combattre le suicide*...)

Votre article sur le suicide est tellement bourré d'erreurs que je dirais que c'est de l'irresponsabilité. D'abord le droit au travail est pour tout le monde sans exception. En gagnant sa vie, on ne prend jamais la place de qui que ce soit. La plupart des femmes qui travaillent à l'extérieur le font par nécessité. Quant aux autres, si elles veulent s'épanouir en dehors du foyer, c'est leur privilège autant que leur droit. Pour ce qui est des femmes au foyer, personne ne nie leur valeur si c'est leur choix, ce qui n'est pas toujours le cas: le chômage touche les femmes aussi.

Le vie de famille n'est plus ce qu'elle était dites-vous. Sans doute. Mais je trouve justement que vous idéalisez beaucoup la vie de famille d'autrefois. Je vous cite: "nos ancêtres avaient des foyers heureux où tous vivaient dans la chaleur humaine, se comprenaient et s'aimaient". Moi je crois que tous les maux qui mènent aux séparations existaient autrefois

mais c'était tenu caché. On s'endurait dans bien des cas et les femmes surtout subissaient des situations très pénibles ne pouvant faire autrement puisqu'elles n'avaient aucune autonomie financière, base de toutes autonomies. Vous soulignez le fait que les femmes travaillant à l'extérieur ont la plupart du temps une double tâche à accomplir, leur mettant les nerfs à bout. A ce moment, c'est que leur partenaire ne fait pas sa

part. Il n'y a aucune règle morale qui détermine que la femme doit seule s'acquitter des travaux ménagers.

Mettre la cause du suicide sur le travail des femmes à l'extérieur est susceptible de créer de la culpabilité chez toutes ces femmes et je trouve ça pour le moins maladroit de votre part. Je dirai plutôt que la grande cause du suicide et cela à tous les âges, est le rejet de la spiritualité. On a perdu la foi, on

se sent vide et dès qu'arrivent les déceptions, on se décourage.

Bref sous le couvert de la vertu, vous avez la mentalité de ces ancêtres que vous vantez si fort. Existait alors une société patriarcale ou on maintenait les femmes dans l'infériorité et la dépendance afin de les exploiter le plus possible à tous points de vue. ●

Roland Moisan St-Raymond

Ce retour ne réglerait rien

(En réponse à Mme Alice Borgia, de Québec...)

Le suicide n'est pas particulier à la vie moderne bien que celle-ci puisse engendrer des frustrations y conduisant ceux et celles plus vulnérables qui jugent leur qualité de vie inférieure à leurs aspirations.

D'accord, la vie n'est plus ce qu'elle était. Mais ce n'est pas en idéalisant le passé ou en mettant le blâme de tout ce qui va de tra-

vers dans la société québécoise sur le "dos" des femmes (elles en ont déjà suffisamment) qu'on arrivera à comprendre les problèmes et à les régler.

La vie n'était pas si "rose" autrefois. Hommes et femmes, enfants souvent, travaillaient pour arriver tout juste à joindre les deux bouts. Retourner la moitié des femmes québécoises travaillant à l'extérieur "prendre soin de leur mari et de leurs enfants" ne

m'apparaît pas être la solution idéale.

Avez-vous pensé au chômage créé par ce retour? Ces femmes apportent une masse salariale aidant à faire tourner l'économie. Celles qui sont à la maison sont très occupées: elles rentabilisent au maximum le salaire gagné par leur conjoint. Pourquoi ne pas respecter le choix de vie des unes et des autres?

Lorsque les membres de l'unité familiale acceptent de faire de leur lieu de vie privé un endroit où chacun-e peut s'épanouir dans le respect de ses choix (études, travail à l'extérieur, reconnaissance de la valeur du travail au foyer), assumant concrètement ces choix dans la vie de tous les jours, les problèmes auront des solutions.

Ce respect des autres pourrait être conduit dans la sphère publique. Nous y gagnerions tous et toutes.

D'une étudiante en socio-économique... ●

Edith Lachance Cité...de Loretteville

Danielle Dayer Rimouski

Valeurs humaines

C'est à la suite d'un fait divers bien anodin que je me suis sentie propulsée dans l'univers des valeurs humaines.

Déjà préoccupée depuis un certain temps dans mes études par le sens du concept des valeurs, à cause de sa résurgence au moment des décisions sur l'agir humain et collectif. Il n'en fallait pas plus pour m'engager dans une réflexion générale plus adéquate.

Notre société est de plus en plus ouverte au changement, qui dit changement dit liberté, progrès, avancement, sans oublier l'égalité des sexes, qui sera mon point de litige.

Neanmoins, c'est heureux que la femme ait les mêmes chances que l'homme, beaucoup de femmes d'ailleurs s'en frottent les mains. Mais, refusant, sinon s'objectant, au mauvais côté de la médaille!!!

Cependant, tenons-nous en à la liberté nocturne d'une femme seule la nuit dans une brasserie.

C'est là que vient se greffer la grille des valeurs. Que certaines femmes aiment, désirent, osent afficher leur couleur: maintenant c'est reconnu, c'est leur droit, pour mieux dire, c'est le libre choix. Arrivera ce que pourra... c'est le dictionnaire servi à la moderne qui dit encore: "Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es!"

Il faut tout de même se rappeler que c'est en établissant et en maintenant ses bons rapports avec la société et l'environnement que l'homme (la femme) définit ses valeurs.

Fernande Ménard Beauport

La cité écologique sexiste

Je lis avec beaucoup d'attention les articles sur la cité écologique. Au premier abord, tout va à merveille mais on découvre vite que cette cité est utopique, très loin de l'apprentissage rude de la vie régulière qui donne ce qu'il faut pour faire face aux difficultés dont ces jeunes de la cité spatiale n'échapperont pas, même s'ils sont formés dans la ouate et le rêve, la réalité est tout autre...

Le sexisme dans cette cité est d'une aberration choquante. Vous n'acceptez pas de famille monopa-

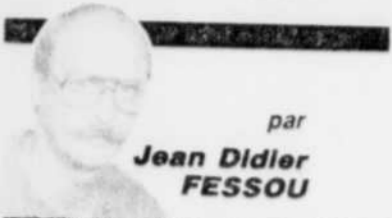
rentale et c'est votre droit, mais la raison évoquée est tout ce qu'il y a de plus révoltant; on y lit ceci: "Dans le cas d'une famille dirigée par une femme, l'enfant se retrouve sans modèle de courage, de détermination et de volonté car le père est absent..." Belle mentalité; faut-il pleurer, faut-il en rire? Pour la force physique, peut-être... mais pour le reste, allez-y voir...

Vous femmes qui travaillez là, que répondez-vous à de telles élucubrations? Si vous acceptez ce langage, je ne donne pas cher de la

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Pénurie de médecins et absence d'hôpitaux sont mis hors de cause La santé grâce à de bonnes habitudes de vie

♦ RIMOUSKI - Pénurie de médecins et absence d'établissements spécialisés n'ont pas pour conséquence une dégradation de l'état de santé d'une population.



par
**Jean Didier
FESSOU**

Ce constat, c'est celui du Département de santé communautaire (DSC) de l'hôpital de Rimouski.

Ainsi, dans la région du Bas-du-Fleuve, les gens ne sont pas en plus mauvaise santé qu'ailleurs au Canada. Ni d'ailleurs en meilleure santé.

Ce constat est contenu dans un gros document rendu public cette semaine par le DSC de Rimouski sous la signature de M. Gilles Légare. Il contient les résultats d'une enquête-pilote menée en 1983 auprès de 2,659 personnes recrutées dans 900 familles du Bas-du-Fleuve (c'est-à-dire la région qui s'étend de Rimouski à Sainte-Anne-des-Monts et de Mont-Joli à New Richmond).

Ce constat peut déranger. A commencer par ceux qui réclament à cor et à cris des effectifs médicaux, des établissements spécialisés et des budgets spéciaux pour les régions périphériques. C'est ainsi que déjà, dans les couloirs de l'hôpital de Rimouski, on fait remarquer avec beaucoup d'insistance: "Le document du DSC est un profil de l'état de santé de la population. Il ne touche pas à la consommation des services et des soins de santé. Et encore moins aux besoins."

L'enquête du DSC a été littéralement calquée sur celle menée en 1978 par les autorités fédérales à la grandeur du Canada. Et c'est la comparaison des résultats qui permet d'affirmer que les gens du Bas-du-Fleuve ont rigoureusement le même état de santé que l'ensemble des Canadiens. Ni mieux, ni pire. Pareil!

L'état de santé

Sont-ils en bonne santé, ces Bas-Laurentiens? Et bien une personne sur deux (53,2 pour 100) se disait affectée par un problème de santé au moment de l'enquête ou dans l'année la précédant. Les femmes et les personnes âgées étant les plus touchées.

Les problèmes de santé chroniques les plus fréquents sont: l'arthrite (9,5 pour 100), allergies (8,4 pour 100), problèmes de dos ou de colonnes (8 pour 100), hypertension (6,5 pour 100).

De plus, 6,3 pour 100 des gens interrogés ont connu un empêchement d'activité et 1,9 pour 100 ont signalé un alitement pour des raisons de santé sur une période de deux semaines (les femmes et les personnes âgées surtout). Les causes: gripes, affections aiguës des voies respiratoires, maux de dos ou des membres ou des articulations.

Il y a aussi les accidents: plus de 6 pour 100 de l'échantillonage dit avoir subi un accident au cours de l'année. Dans l'ordre, ce sont des accidents qui sont arrivés au travail, à la maison, aux loisirs et, enfin, sur la voie publique.

Par ailleurs, mesuré sur une période de deux jours, 43,4 pour 100 des personnes de 15 ans et plus disent avoir consommé au moins un médicament, surtout les femmes et

les personnes âgées (75,9 pour 100 dans le cas des personnes âgées). Et une personne sur cinq reconnaît avoir consommé deux ou plusieurs médicaments.

Les deux tiers de l'échantillonage admettent avoir consulté un médecin généraliste au cours de la dernière année, 28,3 pour 100 un médecin spécialiste et 42,4 pour 100 un dentiste ou un denturologiste.

Habitudes de vie

Constituant un outil fort précieux pour la planification des services de santé et des services sociaux dans le Bas-du-Fleuve, le document du DSC dresse aussi un tableau des habitudes de vie des gens de la région.

Ainsi, près de quatre personnes sur dix, âgées de 15 et plus, fument régulièrement la cigarette. Les hommes et les jeunes comptent le plus grand nombre de fumeurs. Mais 42,5 pour 100 d'entre eux affirment avoir tenté de cesser de fumer au cours des 12 derniers mois.

Du côté de l'utilisation des drogues illicites, toujours chez les 15 ans et plus, on apprend que 11 pour 100 ont fait usage du cannabis ou de ses dérivés, 4,6 pour 100 ont fait un usage non thérapeutique de tranquillisants et 3,7 pour 100 la même chose avec des barbituriques.

Ce qui n'empêche pas les 15 ans et plus de pratiquer une activité sportive: près de la moitié de l'échantillonage affirme en avoir une et la pratiquer au moins une fois par semaine (incluant la marche à pied).

Situation qui fait dire à M. Gilles Légare que l'état de santé d'une population dépend principalement de ses habitudes de vie. ●



Dans les couloirs de l'hôpital de Rimouski, on fait remarquer que le document du DSC est un profil de l'état de santé de la population.

Le profil des Bas-Laurentiens

Avant de prendre une photographie de l'état de santé des Bas-Laurentiens, le DSC a commencé par dresser un portrait d'eux à partir de son échantillonage de 2,659 personnes.

Ainsi, les hommes sont en majorité (51 pour 100). Leur âge: 9,2 pour 100 ont 65 ans et plus, 22,8 pour 100 ont moins de 14 ans et 18,6 pour 100 ont entre 15 et 24 ans.

Au moment de l'enquête 26,1

pour 100 occupaient un emploi, 17,1 pour 100 "tenaient maison", 19,6 pour 100 fréquentaient l'école, 7,6 pour 100 étaient à la retraite et 11,3 pour 100 étaient d'âge pré-scolaire. Par conséquent 18,2 pour 100 ne travaillaient pas!

Les revenus individuels des 15 ans et plus: 37,6 pour 100 gagnaient moins de \$6,000, 44 pour 100 moins de \$20,000, 11,3 pour 100 moins de \$30,000 et 7,1 pour 100 plus de \$30,000.

Cette enquête permet aussi de savoir que presque tout le monde est francophone dans le Bas-du-Fleuve. Les anglophones, eux, constituent un maigre pour 100. Les catholiques sont 97,6 pour 100 et 39,7 pour 100 d'entre eux disent fréquenter un lieu du culte au moins une fois par semaine.

Les gens mariés comptent pour 53,3 pour 100 de la population de 15 ans et plus et les célibataires seulement pour 27,4 pour 100. ●

LA MEDECINE APPRIVOISEE



Les médecins recommandent de faire de la qualité de la vie, un critère dans le choix des médicaments anti-hypertenseurs.

La qualité de vie et le choix d'un traitement contre l'hypertension

♦ Des études épidémiologiques montrent que l'hypertension accroît le risque d'infarctus et d'hémorragies cérébrales. Maintenir la pression artérielle normale le plus souvent et le plus longtemps possible par des saines habitudes de vie d'abord, et par des médicaments ensuite, est la meilleure prévention de ces deux fléaux modernes.

par Jean BEAUDOIN, m.d.
(Collaboration spéciale)

Comme l'hypertension est souvent asymptomatique, son dépistage a fait l'objet de campagnes populaires. Des cliniques de centre d'achat ont découvert beaucoup de jeunes hypertendus, en "bonne santé apparente" qui ont été traités préventivement dans l'espoir de réduire le nombre d'infarctus et d'hémorragies cérébrales. Les résultats sont encourageants, surtout pour l'hémorragie cérébrale, et justifient la poursuite des traitements.

Cependant, pour plusieurs de ces hypertendus "en bonne santé", la médication qui baisse leur pression modifie tellement leur qualité de vie qu'ils l'abandonnent, préférant les risques aux multiples ennuis et désagréments du traitement.

La qualité de vie

Le New England Journal of Medicine du 26 juin dernier publie les résultats d'une étude sur les modifications de la qualité de vie de 626 hommes, traités pour hypertension par trois médicaments différents qui ont normalisé leur pression.

Comment mesurer la qualité de vie, cette réalité bien personnelle que l'on imagine facilement

avoir autant de définitions que l'on consulte de personnes?

Les auteurs ont utilisé une échelle de qualité de vie décomposée en cinq éléments. Tout d'abord, l'index général de bien-être (l'humeur, le degré d'énergie, de satisfaction), puis la détresse physique (somnolence, étourdissements, sécheresse de la bouche, insomnie), le comportement sexuel (diminution du désir, impuissance), le rendement au travail et la participation à la vie sociale.

Ils concluent que cette échelle d'appréciation de la qualité de la vie est utilisable et que les médicaments absorbés étaient tous efficaces, mais que certains modifiaient plus que d'autres la qualité de la vie. Ils recommandent de faire de la qualité de la vie un critère dans le choix des médicaments anti-hypertenseurs.

La qualité de la vie et le caractère sacré de la vie font partie des grands débats éthiques de la médecine moderne. Définir pour soi la qualité de la vie est une expérience difficile: le faire pour un parent qui en est incapable, une aventure périlleuse qui doit être menée avec beaucoup de prudence.

Un vieux grand-père gaspésien, plein d'humour, réussit grâce à sa détermination et aux bons soins de son entourage, à se débarrasser après plusieurs mois, d'une sonde urinaire et à reprendre le contrôle de sa vessie. Quelques semaines plus tard il disait à son petit fils: "Tu ne sais pas le contentement que l'on peut avoir à de nouveau s'entendre faire pipi". Un élément sonore de la qualité de vie qui défie les échelles les plus sophistiquées! ●

Haut taux de réussite des opérations à coeur ouvert chez les nouveaux-nés

♦ WASHINGTON (AFP) - Les progrès spectaculaires réalisés dans la réparation des malformations cardiaques chez les nouveaux-nés ont fait l'objet de plusieurs communications au 10e congrès mondial de cardiologie, à Washington.

De plus en plus fréquentes, ces opérations à coeur ouvert présentent aujourd'hui un taux de réussite impressionnant grâce au perfectionnement des techniques et des appareils miniaturisés, ainsi qu'aux nouveaux moyens de dépistage de ces malformations durant la grossesse.

Les enfants sont souvent opérés dès leur naissance, dans les meilleures conditions, puisque l'échocardiographie renseigne le cardiologue dès la 16e semaine de grossesse.

Depuis trois ans, cet appareil à ultra-sons, sans aucune nocivité puisqu'il n'utilise ni rayons X ni éléments radioactifs, permet d'examiner un coeur de 2 cm de diamètre, de savoir si une malformation est opérable (80 pour 100 le sont), ou de donner des médicaments à la mère si le coeur du bébé bat trop vite.

Le chirurgien, prévenu, assiste

donc à l'accouchement et une équipe de soins intensifs prend en charge le bébé dès sa naissance, pour le soulager au plus vite de son affection cardiaque.

On épargne ainsi aux enfants et à leurs familles de longues années d'attente. Des années pendant lesquelles le coeur se fatigue dans les efforts qu'il doit faire pour compenser la malformation, a souligné le professeur Paul Gillette qui dirige à Charleston (Caroline du Sud) le centre de cardiologie pour enfants (Children's Heart Center).

Plusieurs centres (notamment au Brésil, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en France) sont, depuis peu, en mesure de procéder à des interventions très délicates comme l'inversion de l'aorte et de l'artère pulmonaire, quand elles sont à l'envers chez le bébé. Le taux de réussite d'une telle opération est aujourd'hui de 85 pour 100 contre 70 pour 100 il y a deux ans, a précisé le professeur Gillette qui estime que ce pourcentage atteindra 97 ou 98 pour 100 d'ici deux à trois ans.

La maladie de Walf-Parkinson-White, qui atteint les bébés dont le coeur bat trop vite parce qu'ils ont conservé un lambeau de muscle censé disparaître avant la naissance, est dorénavant vaincue dans 95 pour 100 des cas, grâce à une chirurgie très fine maîtrisée par plusieurs équipes aux États-Unis, au Japon et en Europe, a par ailleurs indiqué le spécialiste américain.

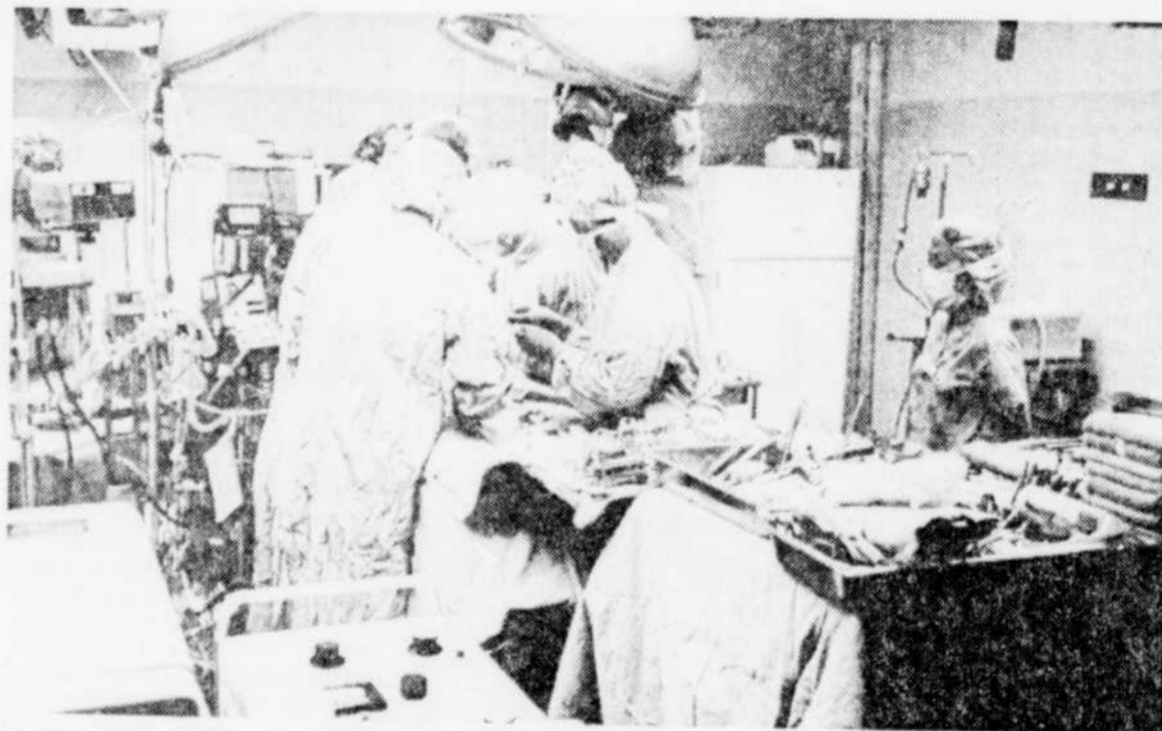
Dans le domaine des stimulateurs cardiaques, une extraordinaire miniaturisation de ces appareils permet aujourd'hui d'en implanter sur des enfants et même des nourrissons. Le tout dernier modèle, "NOVA II", ne pèse que 23 grammes et n'est épais que de 6 millimètres.

Ils sont capables de s'adapter aux changements de fréquence cardiaque (au repos ou pendant l'effort), ralentissant ou accélérant en se basant sur les variations de température du corps.

Les enfants qui en ont besoin sont ceux dont la fréquence cardiaque est très basse ou qui présentent des risques de syncope parce qu'ils souffrent d'une interruption du passage de l'influx électrique dans le coeur.

Pour les nouveau-nés, le professeur Gillette estime qu'un pacemaker est utile lorsque le coeur bat à moins de 55 coups par minute. Il fixe ce seuil à 45 pour les enfants et à 40 pour les adolescents.

Ces stimulateurs doivent être changés tous les 5 à 10 ans, au fur et à mesure que l'enfant grandit. Non seulement ils bouleversent l'espérance de vie, mais assurent à cette dernière une bonne qualité. ●



Le bilan des greffes cardiaques est largement positif et le taux de survie des patients est excellent.

La cyclosporine, un médicament anti-rejet à utiliser avec vigilance

♦ PARIS (AP) - Avec quatre ans de recul depuis l'utilisation de la cyclosporine, puissant médicament anti-rejet, les greffes de coeur permettent non seulement de survivre mais de mener une vie socio-familiale normale pour 80 pour 100 des transplantés.

A l'occasion d'un congrès médical à Paris, le bilan de la transplantation cardiaque dressé par l'équipe du professeur Christian Cabrol de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, qui a à son actif un total de deux cents greffes de coeur, est largement positif puisqu'en quatre ans le taux de survie de ces malades est passé de 15 à 80 pour 100. En outre sur les cent dix survivants de la Pitié, tous les malades qui ont quitté l'hôpital "menent une vie socio-familiale normale et près de la moitié d'entre eux ont repris une activité professionnelle", a précisé le spécialiste français.

Bien des progrès restent cependant à accomplir, a fait remarquer le professeur Cabrol, après avoir spécifié que ce type de greffes res-

tait réservé à des malades de moins de 55 ans, "porteurs d'une affection cardiaque parvenue au stade de la défaillance irréductible, non améliorable par tout autre thérapeutique médicale ou chirurgicale", et ne présentant ni infection, diabète ou ulcère.

Cyclosporine

Si la cyclosporine, dont le principe est d'affaiblir les défenses de l'organisme pour l'empêcher de s'opposer à l'accueil d'un corps étranger, a permis de faire diminuer considérablement les crises de rejet, en nombre comme en gravité, elle les a toutefois rendues plus insidieuses en supprimant les signes permettant de les prévoir.

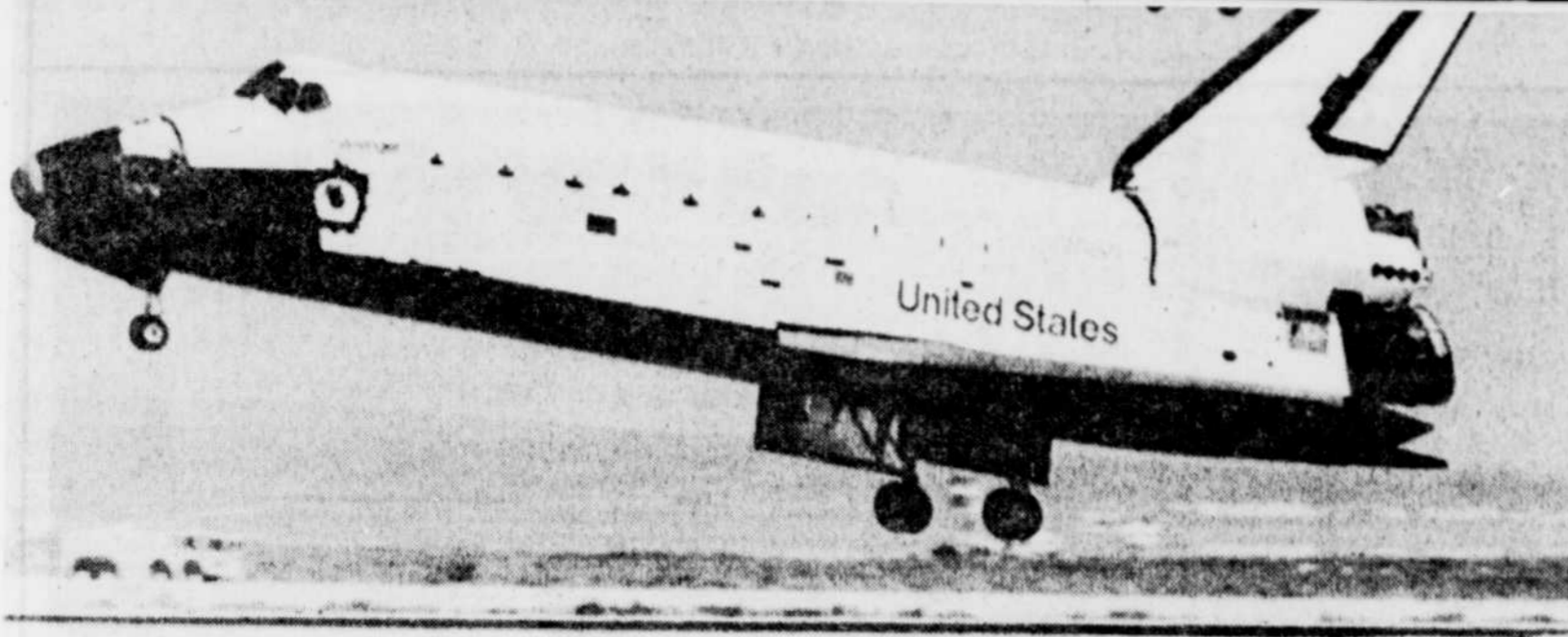
Par ailleurs, le dosage de cette drogue extrêmement puissante n'est pas évident car il doit être assez fort pour éviter le rejet, mais pas au point de supprimer totalement les défenses de l'organisme et de le rendre vulnérable face à des infections redoutables (infection pulmonaire ou septicémie notamment).

Il existe également d'autres

types de complications engendrées par l'emploi de la cyclosporine, en particulier une maladie des artères du coeur greffé, qui nécessite une nouvelle transplantation, ainsi que certaines lésions rénales survenant surtout avec des doses élevées, a indiqué le professeur Cabrol.

Il importe donc, a-t-il souligné, d'ajuster très soigneusement le traitement immunodépresseur et d'instaurer une surveillance rigoureuse pour éviter au maximum ces complications.

Christian Cabrol a par ailleurs souhaité une meilleure organisation des prélèvements d'organes, en rappelant que l'on pouvait dorénavant prélever des coeurs à distance et les conserver par le froid pendant quatre heures maximum. Il faut que le donneur, dont la mort cérébrale doit être constatée par des médecins indépendants de l'équipe de transplantation, ait moins de 35 ans, aucune infection ou maladie transmissible et un groupe sanguin compatible avec celui du receveur. ●



De nombreux plans ont été annulés à la suite de l'explosion de la navette Challenger le 28 janvier dernier, qui a coûté la vie aux sept astronautes qui étaient à bord.

Les conséquences de l'accident de Challenger

Incertitude et retard dans le programme spatial américain

♦ Texas (AP) - L'accident de la navette spatiale Challenger a interrompu la réalisation de programmes représentant plus de deux milliards de dollars et projeté une ombre d'incertitude sur de grandes études planétaires et astronomiques américaines prévues pour cette décennie.

par Paul RECER

Des véhicules spatiaux, destinés à l'étude de Vénus, de Jupiter et du soleil étaient en construction, afin d'être lancés cette année ou l'année prochaine par la navette spatiale. Ils attendent désormais que les vols des navettes reprennent, ou que les ingénieurs mettent au point d'autres moyens pour aller explorer l'espace.

Le télescope spatial Hubble, d'une valeur d'un milliard de dollars, qui devait être placé sur orbite dans le courant de ce mois, attend, entreposé dans un hangar-laboratoire, un lancement en 1988 ou 1989. En attendant, son entretien coûte à la NASA quatre millions de dollars par mois.

Les sondes Galilée et Ulysse

Par ailleurs, en mai, la navette aurait dû lancer les sondes Galilée

et Ulysse pour des observations de Jupiter et du soleil.

Galilée avait pour mission de se mettre en orbite autour de Jupiter et de larguer des instruments pour étudier la planète et ses lunes.

Ulysse, construit en coopération par l'Agence spatiale européenne et la NASA, devait passer à proximité de Jupiter et, grâce à son champ d'attraction, prendre un nouvel élan afin de se mettre en orbite polaire autour du soleil.

Il était prévu que la navette transporte les deux véhicules dans sa soute, puis les place sur orbite basse, avant que ne soient mises à feu des fusées Centaur, à carburant liquide, pour les propulser dans l'espace.

Tous ces plans ont été annulés à la suite de l'explosion de la navette, le 28 janvier, qui a coûté la vie aux sept astronautes qui étaient à bord.

La NASA a également annulé le programme Centaur évalué à un milliard de dollars, préférant ne pas placer une fusée présentant trop de danger à bord de la navette.

Mais sans Centaur, Galilée et Ulysse auront besoin d'autres fusées pour leur incursion dans l'espace.

Retard de trois ans

Selon M. Harry Mannheimer, directeur du programme Galilée et Ulysse, l'annulation du programme Centaur est "en rapport avec l'accent supplémentaire mis par l'agence en matière de sécurité".

D'après les plans modifiés, a-t-il dit, il s'agit de lancer Galilée en direction de Jupiter au moyen d'une fusée à trois étages et à carburant solide. Si la nouvelle date du lancement, 1989, est tenue, le véhicule arrivera dans les parages de Jupiter en 1993, trois ans plus tard que prévu à l'origine.

Les plans de rechange pour Ulysse sont plus compliqués. M. Mannheimer a déclaré que les ingénieurs jugent maintenant que le véhicule aura besoin d'une fusée à deux étages et d'une mécanique orbitale complexe pour obtenir l'élan nécessaire. En tout état de cause, le véhicule n'arrivera pas sur orbite polaire du soleil avant la fin des années 1990, soit avec plus de six ans de retard sur le programme.

Pour pouvoir lancer les deux véhicules au cours de cette décennie, M. Mannheimer a déclaré que des fusées actuellement en construction pour d'autres engins devront être "empruntées" à l'armée

de l'air américaine et à d'autres programmes de la NASA.

Sinon, a-t-il dit, les explorateurs planétaires devront attendre la fabrication d'autres fusées, ce qui signifierait un délai additionnel de près de quatre ans. "Il y a là beaucoup d'incertitude", a-t-il dit.

Le télescope Hubble

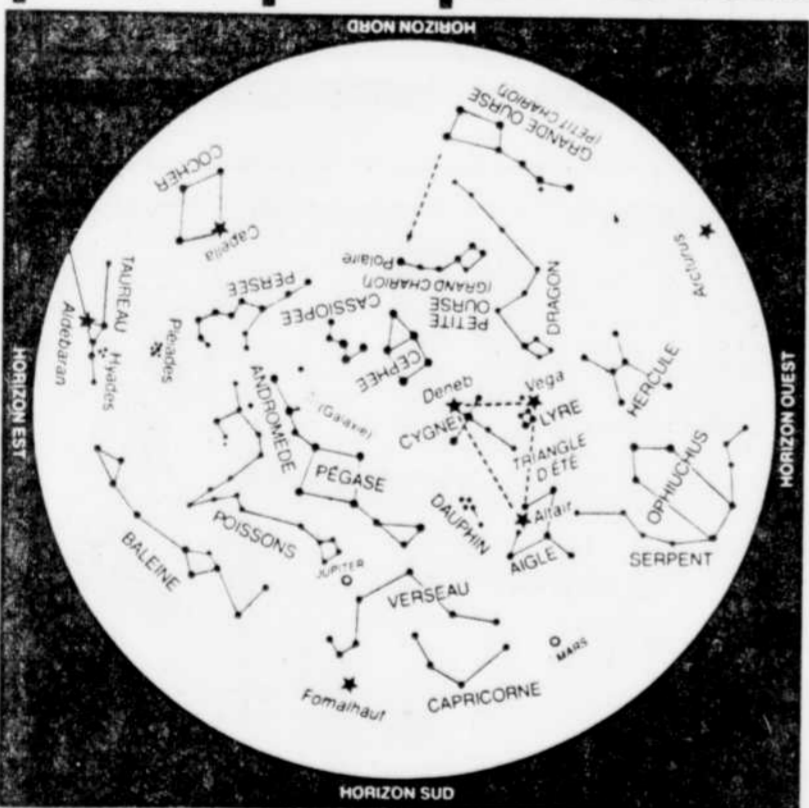
Il y a également beaucoup de flou concernant le lancement du télescope spatial Hubble qui, espèrent les scientifiques, permettra de voir dix fois plus loin dans l'univers que tout autre télescope existant.

Le délicat instrument aurait dû être lancé en août 1986. Selon un porte-parole de la NASA, le lancement est maintenant prévu en 1988 ou 1989. En attendant, il est surveillé et entretenu par une équipe de 400 techniciens.

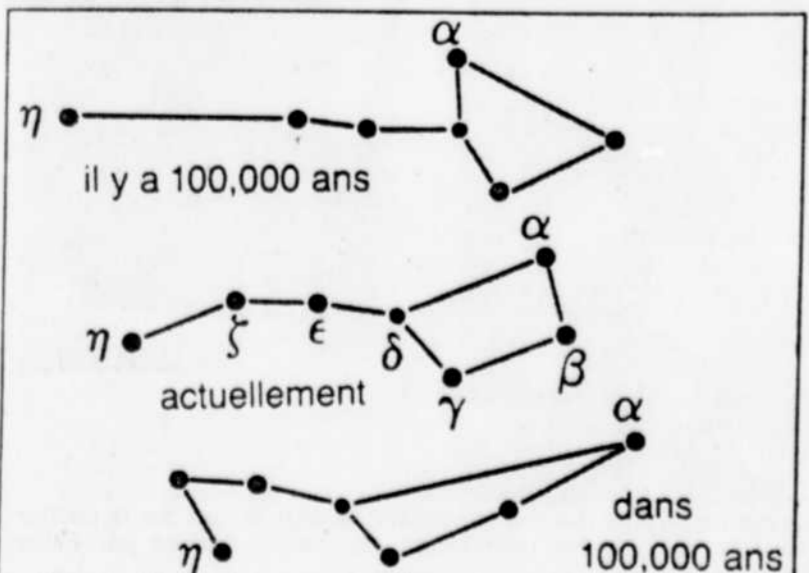
Le départ d'une autre sonde planétaire, Magellan, a également été retardé. Elle devait être lancée en avril 1988, placée en gravitation autour de Vénus, et utiliser un radar pour observer le relief de cette planète entourée de nuages. Magellan dépend aussi de la navette. Aucune nouvelle date de lancement n'a été fixée, a dit le porte-parole.

LES ASTRES

L'apparence des constellations change peu à peu par le mouvement des étoiles



Les étoiles d'une constellation sont habituellement très éloignées l'une de l'autre.



La Grande Ourse à travers les âges: le grand mouvement des astres "n" et "a" est principalement responsable des variations de la forme du "chariot" dans le passé comme dans le futur.

♦ (AFP) - Au premier abord, il est facile de croire que les étoiles d'une constellation sont très rapprochées les unes des autres. En réalité, ceci est rarement vrai. La plupart de ces étoiles sont très éloignées et n'ont aucun rapport entre elles. Elles semblent être très proches parce qu'elles semblent aller dans la même direction ou le même champ de vision lorsque nous les observons à partir de la terre.

par Mary GREY

Les étoiles se déplacent à des vitesses diverses dans des directions différentes, mais elles sont tellement éloignées les unes des autres que l'observation de leur mouvement ne peut être perçue au cours de la vie d'un observateur inexpérimenté. Cependant, au cours des siècles, l'apparence des constellations change graduellement par le mouvement des étoiles.

Prenons la Grande Ourse, par exemple. (Pour la repérer, faites face au Nord et tournez la carte de telle sorte que l'horizon nord soit en bas). Mentalement, rejoignez ces étoiles les plus brillantes et le chariot qui en résulte est si évident que la constellation est ainsi appelée: le "Grand Chariot". Tel n'a pas toujours été le cas. Plusieurs milliers d'années auparavant, cette formation se présentait sous une forme tout à fait différente et à cause de ces étoiles, elle continue de se déplacer en plusieurs directions.

Calendrier		(Temps universel)
j	h	
3	19	Nouvelle Lune. Éclipse du Soleil
6	10	Vénus à 4° S. de la Lune
7	18	Saturne à 5° N. de la Lune
10	13	Premier Quartier de la Lune
11	13	Mars à 2° N. de la Lune
14	16	Jupiter à 1,9° N. de la Lune
17	19	Pleine Lune. La Lune du chasseur. Éclipse totale de la Lune
21	17	Météores Orionides
25	22	Dernier Quartier de la Lune

L'aspect de la Grande Ourse continuera ainsi de changer de forme dans le futur.

Avec les jumelles:

Le Triangle d'Été est élevé à l'ouest dans le ciel d'octobre. (Afin de le trouver, faites face à l'ouest et placez la carte de façon à ce que l'horizon ouest soit en bas). Au moyen de jumelles, recherchez deux petites charmantes constellations très rapprochées. Delphinus (le Dauphin) est très facile à repérer au-dessus du Triangle. Sagitta (la Flèche) est située à l'intérieur, à peu près à mi-chemin entre Altair et l'étoile qui se trouve au pied de la Croix du Nord (la constellation du Cygne). Les deux constellations sont formées par cinq étoiles chacune; Sagitta, à peine visible sur la carte, démontre une petite flèche qui, dit-on, sert de flèche à Cupidon.

Si le ciel est clair et très foncé, on peut repérer la Galaxie Andromède, sous fond de nuage. Elle apparaît sous forme d'un oval allongé d'où provient une luminosité centrale. Sur la carte, elle est située près du Grand Carré de Pégase.

Planètes

Vénus, Mercure et Saturne sont au sud-ouest après le coucher du Soleil, mais elles sont très près de l'horizon et très difficiles à observer. Vénus atteint sa plus grande luminosité le 1er octobre, il est alors possible de la repérer après le coucher du Soleil. Il sera aussi plus facile à observer Saturne au début du mois.

EN UN CLIN D'OEIL

Construction d'hôtels pour les cancéreux en traitement à Montréal

♦ MONTREAL - D'ici quelques mois, la Fondation québécoise du cancer construira à Montréal le premier d'une série de petits hôtels destinés à mieux desservir les cancéreux de la région de Montréal.

Ce pavillon comptera 50 lits et logera en priorité les malades provenant de l'extérieur de Montréal qui subissent présentement des traitements de chimiothérapie ou de radiothérapie dans l'un des six grands centres d'oncologie de Montréal.

Ces institutions sont les hôpitaux Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont, Hôtel-Dieu, General Hospital, Royal Victoria et Jewish Hospital. Population de cancéreux sous traitements: entre 7,000 et 8,000. Une personne sur quatre est atteinte du cancer au cours de sa vie.

Déjà, l'Hôtel-Dieu de Québec compte sur une telle installation (100 lits) grâce à la mise sur pied, il y a quelques années, d'un projet-pilote que continue de financer par le biais d'un per diem pour chaque patient, le ministre des Affaires sociales.

Des milliers de bébés sont circoncis chaque année au Canada

♦ Onze ans après que la Société canadienne de pédiatrie eut affirmé qu'il n'y avait aucune justification médicale à la circoncision, il y a encore des milliers de bébés qui sont circoncis à chaque année pour des raisons non religieuses.

Selon le chef du service de pédiatrie du Montreal Jewish Hospital, le Dr Apostolos Papageorgiou, certains parents ont subi un véritable lavage de cerveau au sujet de la circoncision. Contrairement à ce que ces parents pensent, dit le médecin, la circoncision ne facilite pas l'hygiène, et ce n'est pas non plus une intervention aussi bénigne qu'on le croit.

Selon des statistiques américaines, le taux de complications varie entre 5 et 10 pour 100 de toutes les circoncisions. Selon le ministère fédéral de la Santé, le nombre de circoncisions au Canada est passé de 83,302 par année il y a dix ans, à 56,625 en 1983-84.

Les femmes amputées d'un sein peuvent recourir à la reconstruction mammaire

♦ La reconstruction mammaire est de plus en plus fréquemment proposée aux femmes ayant subi l'ablation d'un sein à la suite d'un cancer. L'espoir de retrouver une bonne image d'elles-mêmes permet aux femmes de mieux accepter ces traitements mutilants.

Un spécialiste a en effet souligné, lors d'un récent congrès international de pathologie mammaire, qu'il convient de traiter la maladie et l'organe directement en cause, mais le thérapeute se doit aussi de faire en sorte que l'équilibre psychologique de la patiente soit préservé.

Le résultat de la reconstruction, a-t-il précisé, est bien sûr fonction de la qualité de la peau que présente la femme. Le volume et le modelage du sein s'obtient soit à l'aide d'une prothèse, soit à l'aide d'un lambeau de peau prélevé chez la malade elle-même, parfois grâce aux deux méthodes à la fois.

Baisse de la consommation de tranquillisants

♦ Une étude réalisée au cours des dix dernières années par des chercheurs de Winnipeg a démontré que l'utilisation massive des tranquillisants et des sédatifs est en baisse dans les maisons pour personnes âgées, du moins au Manitoba.

Les médecins, pharmaciens et infirmières qui oeuvrent auprès des personnes âgées, dit le Dr Mitenko, responsable de l'étude, reconnaissent qu'il existe des moyens autres que les drogues pour calmer ces patients, notamment des programmes requérant leur participation ou toute initiative destinée à les sortir de leur solitude.

L'usage des drogues, dit le chercheur, relevait très peu d'un besoin physique ou psychologique, dans la plupart des cas, sinon qu'elles servaient à endormir les patients ou à régler certains problèmes de comportement.



L'ours brun de l'île de Kodiak.

À Kodiak se trouve le plus gros carnivore terrestre au monde

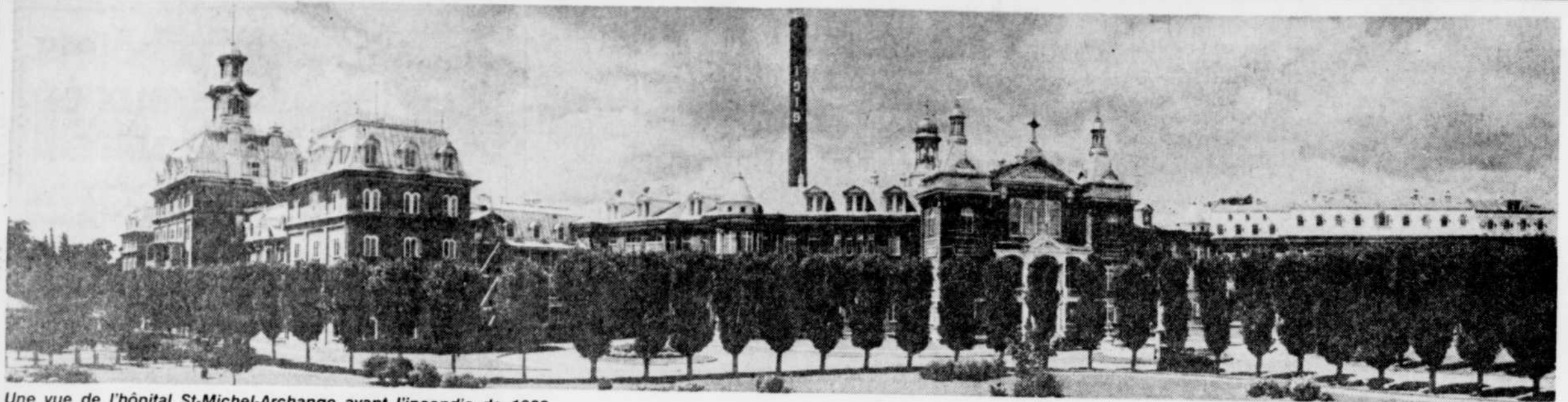
♦ L'ours brun de l'île de Kodiak, en Alaska, est le plus gros carnivore terrestre du monde. On compte de 2,000 à 2,500 individus dans la réserve de l'île. Cinq cents autres ours environ vivent à l'extérieur de la réserve et dans des îles voisines.

Les habitants de Bikini attendent toujours

♦ Les habitants de Bikini, à qui l'on avait promis qu'ils pourraient rentrer chez eux, après la fin des essais nucléaires, attendent toujours, à 800 km de là, que les autorités annoncent que l'atoll ne présente plus de radioactivité dangereuse.

"Bravo", une bombe H qui a explosé en 1954 à Bikini, était l'engin le plus puissant expérimenté par les États-Unis. Sa puissance était supérieure à celle de toutes les armes utilisées dans toutes les guerres de l'histoire.

HIÉR ET AUJOURD'HUI



Une vue de l'hôpital St-Michel-Archange avant l'incendie de 1939

De l'Hôpital St-Michel-Archange au Centre hospitalier Robert-Giffard L'histoire de 140 ans de psychiatrie à Québec

◆ Cela fait plus de 140 ans que l'on pratique la psychiatrie dans la région de Québec et bien peu de personnes connaissent les nombreux faits marquants qui ont présidé à son évolution depuis le milieu du siècle dernier. Selon



par
**Gérald
OUELLET**

l'adjoint au directeur général du Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG) à Beauport M. Raymond Côté: "Il n'est pas possible d'apprécier l'évolution du CHRG comme institution psychiatrique de renom, sans retracer le dévouement et le travail

acharnés de plusieurs personnes depuis le début du siècle dernier".

Dès le début du 19e siècle, on signale la nécessité d'ériger un asile pour le traitement rationnel des aliénés, selon les méthodes nouvelles de l'époque. Cependant, fait remarquer M. Côté, "le pouvoir politique était peu enclin à débloquer des fonds pour aménager des établissements spécialisés en raison des piètres finances de l'Etat".

Mais devant une situation de plus en plus décriée par l'opinion publique, le gouverneur Charles-T. Melcalfe décide d'accorder un contrat provisoire au Dr James Douglas, médecin réputé de la ville de Québec.

Celui-ci établit donc "l'asile provisoire de Beauport" dans l'ancien manoir seigneurial de Robert Giffard. Pour traiter adéquatement les 75 malades provenant de Qué-

bec et Montréal, il s'est adjoint les docteurs Joseph Morrin et Charles Frémont qui travaillèrent ensemble jusqu'en 1860. Cependant, avec le renouvellement du contrat en 1848 sur des bases plus permanentes, on décide de louer une plus grande propriété située dans la paroisse Saint-Roch nord, aux limites actuelles de Beauport, sur le site toujours occupé par l'institution. De 1850 à 1865, le "Quebec Lunatic Asylum" peut accueillir 275 malades. L'administration de l'asile subventionné est surveillée par une commission d'inspecteurs nommés par l'Etat.

Les Canadiens français

La période 1860-1893 fut très mouvementée pour l'histoire de la psychiatrie à Beauport. "Cette période est caractérisée par deux éléments fort importants: dans un premier temps, l'asile des aliénés

de Québec est entre les mains de Canadiens français et il s'agit d'une période où l'Etat cherche à augmenter sa tutelle", souligne M. Côté.

En 1860, l'institution est acquise par les docteurs Jean-Etienne Landry et François-Elzéar Roy. Les deux nouveaux propriétaires étaient de grandes figures dans la médecine locale et comptaient des amis puissants chez les membres du clergé et dans le groupe conservateur ultramontain. Il n'en demeure pas moins que l'on cherche à perfectionner la pratique de la psychiatrie en effectuant de nombreux voyages d'études et en s'enquérant des dernières découvertes dans le domaine.

C'est surtout à partir de la décennie 1880 que l'on décele des frictions entre les dirigeants de l'institution et le gouvernement li-

béral de Mercier qui veut augmenter son contrôle sur les finances de l'institution, en proposant d'en confier le contrôle administratif à une congrégation religieuse et le contrôle médical, au gouvernement. Les Soeurs Grises prirent possession de l'institution en 1893 après plusieurs séances de négociation entre le gouvernement et les propriétaires.

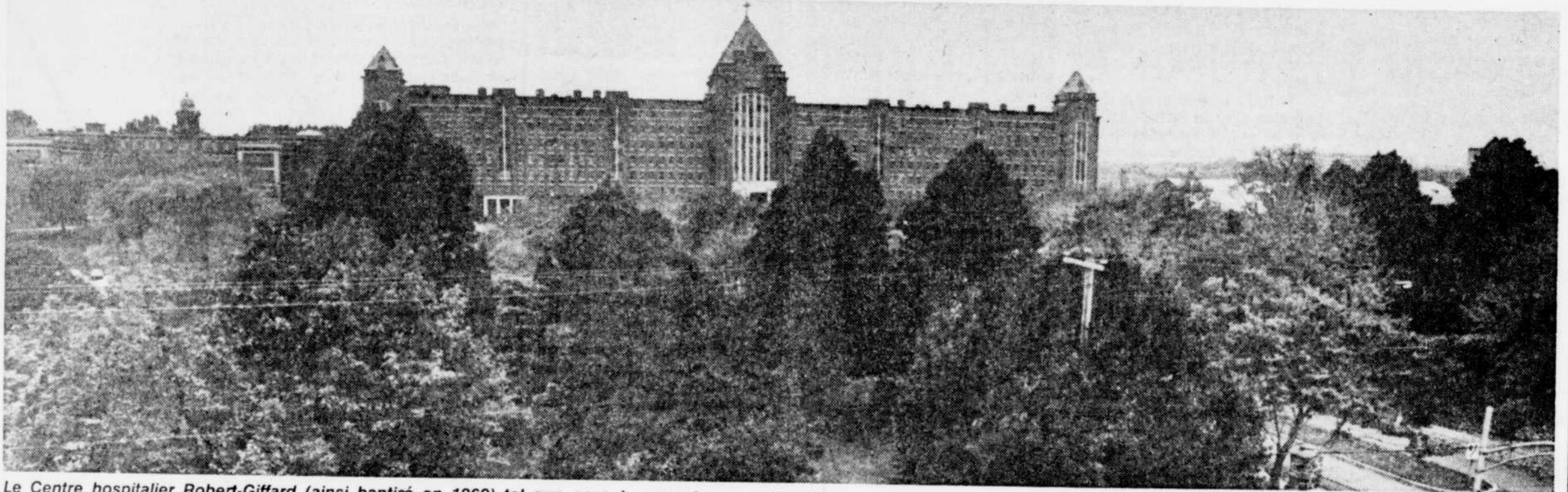
Un développement continu

M. Côté signale que les périodes suivantes ont été moins mouvementées et que l'institution n'a cessé de s'adapter à des exigences de plus en plus complexes. La période de "l'Asile Saint-Michel-Archange", sous la direction des docteurs Arthur Vallée et Delphis Brochu, a été marquée par un souci pour l'hygiène, l'agrandissement et l'amélioration matérielle des bâtiments.

Quant à la période commençant en 1923, où l'on voit le nom de l'institution changer une nouvelle fois pour celui de l'Hôpital Saint-Michel Archange, on assiste à une réorganisation scientifique, sous le contrôle de l'université Laval, en plus de la modernisation des équipements suite à l'incendie du 11 février 1939.

L'étatisation des services de santé amène l'institution à intégrer le réseau des affaires sociales durant les années 1960 et, depuis 1976 on le nomme Centre hospitalier Robert-Giffard. Aujourd'hui, l'institution héberge plus de 2,000 bénéficiaires.

Enfin, "l'institution est fière des services qu'elle a rendus à la collectivité et nous souhaitons remplir pleinement notre rôle durant les prochaines décennies" a conclu M. Côté. ●



Le Centre hospitalier Robert-Giffard (ainsi baptisé en 1960) tel que nous le connaissons aujourd'hui.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Un nouvel ouvrage sur les statues de la colline parlementaire à Ottawa

◆ La Commission de la capitale nationale vient de publier un ouvrage sur les monuments de la colline parlementaire, ces personnages qui ont joué un rôle prépondérant dans l'histoire du Canada.



par
**Monique
DUVAL**

À ce jour, 14 statues ont été érigées. Cela depuis 1885 avec la première, celle de Georges-Etienne Cartier. La plus récente est celle de John Diefenbaker, dévoilée en septembre. De John A. Macdonald à Diefenbaker, défilent des premiers ministres: les Mackenzie, Baldwin, Lafontaine, Laurier, Borden, King, sculpture de mon confrère Raoul Hunter, Saint-Laurent.

Une généreuse iconographie, un texte en français et en anglais, des détails sur l'architecture du monument, sur la vie du personnage, son rôle au sein de la Confédération, tout cela apparaît dans cet intéressant ouvrage. Et n'allons pas oublier sa gracieuse majesté, Victoria, souveraine régnante en 1867, qui avait elle-même choisi Ottawa comme capitale du Canada.

Pour renseignements: Commission de la capitale nationale, 161 ouest, avenue Laurier, Ottawa-Hull, K1P 6J6. Tél.: (613)998-5961.

La Société d'histoire de Sainte-Foy

◆ M. Alain Côté a été réélu président de la Société d'histoire de Sainte-Foy lors de l'assemblée générale annuelle tenue dernièrement. Les autres membres du conseil d'administration pour la saison 1986-1987 sont M. Michel Germain, vice-président; Mme Suzanne Decelles, secrétaire; Mme Doris Groleau, secrétaire à la correspondance; M. René Léveillé, trésorier; Mme Paule Boisvert-Chalifour, MM. Auguste Ferland et Pierre Gaudin, administrateurs. La société a une nouvelle adresse: 8586, Sainte-Foy, Québec. G1V 4N5. Le nouveau bulletin, l'Écho fidèle, est expédié gratuitement à tous les membres.

Exposition sur le Canada

La petite municipalité de Combes-la-Ville, située à quinze kilomètres de Paris, inaugurerait dans quelques semaines un nouveau gymnase qu'elle baptisera Jacques-Cartier.

À l'occasion de cette inauguration se tiendra une exposition consacrée au Canada se servant de divers documents, photographies, gravures, timbres, cartes postales,

cartes géographiques, imprimés, etc.

Disposant de peu de matériel, la municipalité lance un appel aux habitants dont la participation sera très bien reçue. On est prié de bien indiquer son nom et son adresse en expédiant cartes postales, documentation, photos, etc.

Adresse de la responsable de cette future exposition: Mme Chantal Guyon, 27, rue de la Folle Avoine, 77380 Combes-la-Ville, France.

Les Chalifour et Chalifoux

Les familles Chalifour et Chalifoux se sont dernièrement réunies en association et sont devenues membres de la Fédération des familles-souches québécoises. Elles ont élu leur premier conseil d'administration qui se compose comme suit: président, M. Jean Chalifour; vice-président, M. Gaston Chalifoux; secrétaire, Mme Lucille Chalifour; trésorière, Mme Juliette Chalifour.

Font également partie du conseil d'administration, à titre de conseillères et conseillers: Mmes Marie Chalifour, Paule Boisvert-Chalifour, Gabrielle Chalifour, MM. René, Henri, Roger, Gabriel, Marcel et Gilles Chalifour.

Pour devenir membre de la nouvelle association ou pour obtenir de l'information, on peut communiquer avec la Fédération des fa-

milles-souches québécoises Inc., pavillon Casault, Cité universitaire, C.P. 6700, Sainte-Foy, Québec. G1T 2W2. Tél.: 653-2137.

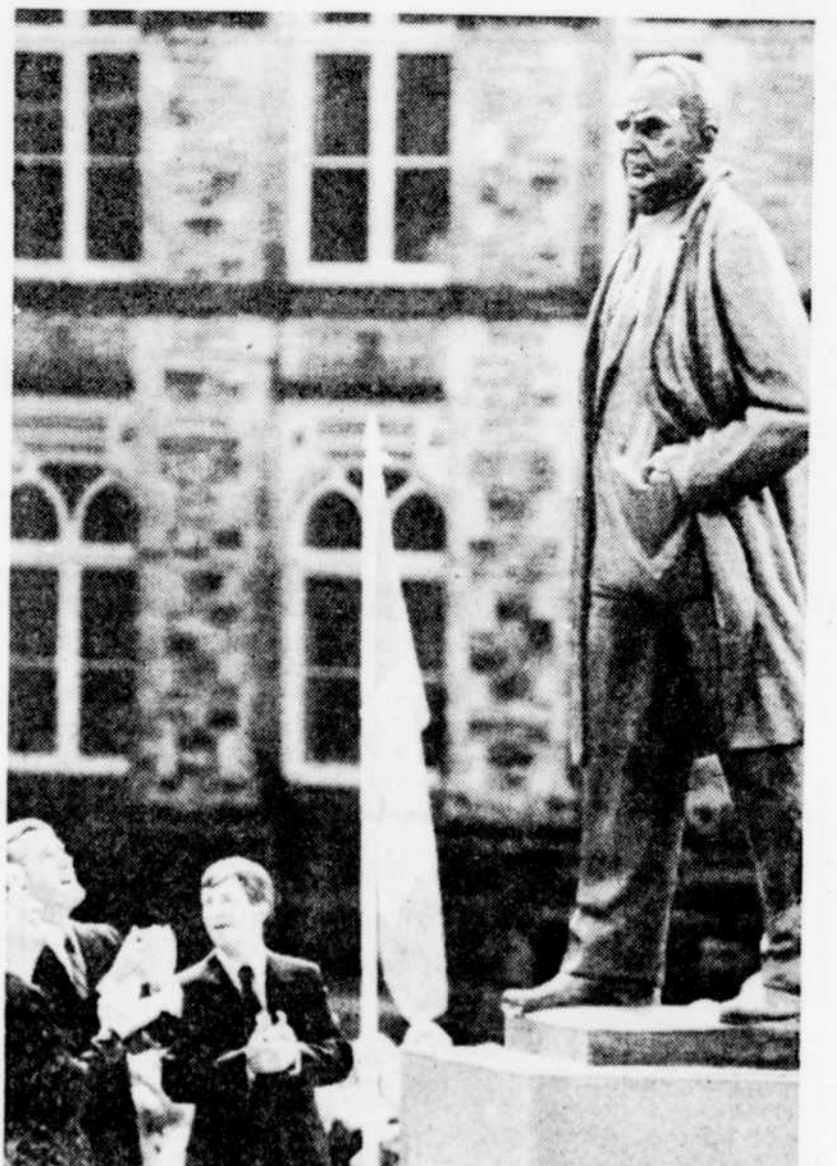
Un grand ami des Québécois

Les membres de Québec-Perche déplorent la mort d'un grand ami et un des fondateurs de leur association, le chanoine Jean Aubry, à Mortagne, sa ville natale, où il enseigna pendant de nombreuses années.

Le chanoine Aubry fut, avec son compatriote et ami décédé l'an dernier, le notaire Édouard Leboucher, fondateur de Québec-Perche, de Perche-Canada et des Amis du Perche. Il est souvent venu à Québec et se faisait, inlassablement, l'hôte de Québécois de passage à Mortagne, ce Perche d'où proviennent des milliers de nos familles, les Tremblay, Giguère, Cloutier, Giroux, Guimont, Gagné, Bouchard, Mercier, Rivard, Gagnon, Boulet et tant d'autres.

Le chanoine Aubry a, pendant plusieurs années, occupé le poste de secrétaire général de Perche-Canada. L'an dernier, le Canada, par son ambassadeur, M. Dupuy, l'honorait officiellement dans le cadre du congrès annuel de Perche-Canada.

Le chanoine Aubry était âgé de 82 ans et avait pris sa retraite



Le monument de John Diefenbaker, le plus récent sur la colline parlementaire, a été dévoilé en septembre dernier par Brian Mulroney.

d'enseignant en 1977, mais n'en demeurait pas moins très actif dans ces associations qu'il avait fondées et qui lui tenaient à coeur. ●

Un important compositeur pop contemporain: Stevie Wonder

♦ Surtout reconnu dans les années 60 par le public noir américain, le talent de Stevie Wonder allait, au début des années 70, briser toutes les barrières et le confirmer comme un des plus importants compositeurs de la musique pop contemporaine. Un phénomène que le public de la capitale pourra voir à l'oeuvre mardi soir au Colisée de Québec.

textes de Michel BILODEAU
collaboration spéciale

À 36 ans, Stevie Wonder, alias Steveland Morris, a déjà derrière lui une impressionnante carrière.

Vingt-quatre microsillons, sans compter les compilations, une multitude de 45-tours (dont 26 se sont classés dans les 10 premières positions du palmarès du prestigieux Billboard), et plusieurs Grammy Awards, voilà une feuille de route bien remplie.

Il faut dire que Stevie Wonder était un enfant précoce. Aveugle de naissance, le jeune Steveland s'intéresse à la musique dès son plus jeune âge. Harmonica à la bouche, il passe de longues heures à écouter du blues et du rhythm&blues à la radio.

Découvert et présenté au patron de la maison de disques Tamla Motown par Ronnie White, un voisin qui fait partie du groupe du chanteur Smokey Robinson, Steveland signe en 1961 son premier contrat qui le lie à Motown jusqu'à sa majorité (21 ans). Il n'a que 11 ans!

Stevland Morris se métamorphose alors en Little Stevie Wonder. L'année suivante il lance son premier 45-tours, *I Call It Pretty Music*, et son premier microsillon, un hommage au chanteur Ray Charles qui s'intitule *Tribute to Uncle Ray*.

Wonder décroche en 1963 son premier numéro un avec la pièce

Fingertips. D'artiste inconnu Stevie Wonder devient, avec ce succès, une des vedettes les plus "hot" de la maison Motown.

De nombreux 45-tours jalonnent les années 60 avec un bonheur inégal. Mais avec des pièces comme *High Heel Sneakers*, *Someday at Christmas*, *Uptight (Everything's Alright)*, ou *My Cherie Amour*, la personnalité de Stevie Wonder se dessine peu à peu.

Le nouveau Wonder.

Bien sûr, la voix de Little Stevie a mué mais ce n'est pas tellement cela qui inquiète sa maison de disques. C'est que Stevie est de plus en plus en désaccord avec les méthodes de travail de Motown.

Les artistes n'ont pour ainsi dire aucune mainmise sur le choix des pièces et des arrangements et finalement c'est Berry Gordy, le patron de la boîte, qui a le dernier mot. Chaque disque doit être enregistré dans l'esprit Motown.

Mais les choses allaient changer car en 1971 le contrat qui lie Stevie Wonder à Motown expire et ce dernier en profite pour imposer ses conditions avant de signer une nouvelle entente.

En tout premier lieu, il exige le statut d'artiste indépendant. Le résultat concret de cette demande? Stevie Wonder se voit débarrassé de

la contrainte de travailler avec l'équipe de producteurs et de compositeurs de Motown.

Il exige aussi le contrôle de ses droits d'auteurs et fonde la *Black Bull Publishing Company* et la maison de production *Taurus*.

Inspiré par cette nouvelle liberté, Stevie Wonder est maintenant prêt à entreprendre l'enregistrement de *Music of My Mind*, son premier microsillon "d'adulte".

Ce microsillon démontre que Wonder ne peut être limité au seul qualificatif d'artiste "soul". D'ailleurs, le chanteur a la ferme intention de séduire le public rock (et blanc) qui le connaît très mal.

En 1972, une occasion en or s'offre à lui: il assure la première partie de tous les spectacles de la tournée des Rolling Stones.

Puis, il collabore avec le guitariste Jeff Beck pour qui il écrit la pièce *Superstition*. Preuve de sa percée, Stevie Wonder reçoit un disque d'or pour son microsillon *Talking Book*, où il joue de tous les instruments, et sa version en 45-tours de *Superstition* se vend à plus de deux millions d'exemplaires.

Outre *Superstition*, Wonder décroche à la même époque trois autres hits mondiaux avec *You are*

the Sunshine of My Life, *Living for The City*, et *Higher Ground*.

Cependant, en août 1973 un grave accident de voiture viendra assombrir le tableau. Alors que son cousin le conduit à un concert bénéfique, la voiture heurte violemment un camion. Echappant de peu à la mort, Wonder demeure près d'une semaine dans le coma mais à la grande surprise de ses proches il se remet assez rapidement sur pied.

Après quelques moments d'incertitude, Stevie Wonder entreprend ce que plusieurs considèrent comme une de ses plus fructueuses périodes, gravant successivement les 33-tours *Inner Vision*, *Fulfillingness' First Finale*, et *Songs In The Key of Life*.

Après avoir été un artiste prolifique dans les années 70 Wonder s'est fait plutôt rare au cours des dernières années. L'avènement de nouvelles vedettes comme Michael Jackson et Prince ainsi que l'ère du vidéoclip ont poussé Wonder à se remettre en question.

Wonder, qui a entamé la présente décennie avec *Hotter than July (1980)* prend un temps d'arrêt et il faut attendre jusqu'en 1984 pour le voir réapparaître avec les hits *I Just Called to Say I Love You* et *Part Time Lover*.



En mars 85, lors de la cérémonie de remise des Oscars, Wonder a reçu le prix de la meilleure chanson de film pour "I Just Called to Say I Love You". Une récompense qu'il a acceptée au nom de Nelson Mandela, leader noir sud-africain.

Un leader spirituel en lutte contre l'injustice

♦ Stevie Wonder est un homme qui a toujours cru qu'un artiste populaire se devait de se prononcer et même de s'engager face à certaines réalités sociales et politiques.

Bien que les règles de la maison Motown soient très strictes au sujet des chansons à contenu social et politique, Stevie Wonder insiste pour interpréter en 1966 la chanson

Blowing In The Wind de Bob Dylan.

Cette volonté d'interpréter une oeuvre résolument anti-guerre illustre bien la nouvelle dimension que Wonder veut donner à sa carrière.

Les États-Unis sont alors en pleine mutation. Les mouvements de contestation contre la guerre du Viet-Nam, les nombreuses émeutes raciales, et le mouvement hippie

ont créé un nouveau climat social et Wonder se sent concerné par toute cette effervescence.

Sa version de *Blowing In The Wind* se classe dans le Top Ten américain, ce qui l'encourage à continuer. Un mois plus tard, il récidive avec une de ses compositions qui a pour titre *Someday At Christmas*. Wonder s'attaque alors en termes voilés à l'injustice sociale dont sont victimes les Noirs américains.

Mais Motown n'était pas prêt à laisser Stevie Wonder se transformer en chanteur contestataire. Il lui faudra attendre jusqu'en 1971 pour avoir la chance de s'exprimer plus librement avec son microsillon *Where I'm Coming From*.

Wonder y traite entre autres de deux thèmes qui déchirent la société américaine: l'égalité des droits civiques pour les Noirs et la guerre du Viet-Nam.

Mais Stevie Wonder ne se contente pas de prendre positions avec ses chansons. À l'invitation de John Lennon, il participe à un concert bénéfique pour venir en aide à John Sinclair, un activiste américain condamné à 10 ans de prison pour la possession de deux joints!

L'engagement de Wonder ne se situe pas seulement à un niveau politique. Il participe aussi à plusieurs concerts bénéfiques pour des organisations s'occupant d'enfants handicapés.

On le retrouve aussi aux côtés de Michael Jackson pour le fameux projet *We Are The World* et il s'engage en compagnie de Dionne Warwick et Liz Taylor dans la Fondation pour combattre le Sida.

Deux importants combats. Parmi toutes les causes que Ste-

vie Wonder défend, deux d'entre elles ont une importance toute particulière. Il s'agit de sa campagne pour instaurer aux États-Unis une fête nationale en la mémoire du révérend Martin Luther King et de sa campagne contre l'apartheid.

Cette croisade pour obtenir une fête nationale en l'honneur du charismatique leader noir a probablement été une de ses plus belles réussites. Lorsqu'en 1980, Wonder compose la chanson *Happy Birthday*, il est loin de se douter qu'elle serait adoptée comme thème de la campagne.

Son acharnement fait que deux années plus tard il se retrouve comme une des principales figures de ce mouvement. A un point tel d'ailleurs que lors de la marche organisée à Washington D.C. en 1982, pour souligner l'anniversaire de naissance de Martin Luther King, Stevie Wonder prononce un court discours qui fait dire aux chroniqueurs politiques que le chanteur peut être considéré comme un des nouveaux leaders de la communauté noire.

Finalement, en 1983 le Sénat accepte le projet et Wonder avoue en entrevue qu'il retire une profonde satisfaction de cette victoire politique. Le 20 janvier 1986, lors de la première de cette fête, c'est un Stevie Wonder triomphant qui est l'hôte d'une émission spéciale à la télévision américaine. Parmi les invités on remarque la présence de Bill Cosby, Quincy Jones, Joan Baez, Diana Ross, et Elizabeth Taylor.

Mais cette victoire n'a pas empêché Stevie Wonder de s'engager dans un autre combat: celui contre la ségrégation créée par le système d'apartheid de l'Afrique du sud.

En fait, Wonder se révèle vite comme un farouche opposant à l'apartheid. En février 1985, il se joint à une manifestation pacifique devant l'ambassade de l'Afrique du Sud à Washington D.C. Avec d'autres manifestants il est arrêté et brièvement détenu pour avoir troublé la paix.

En mars, Wonder profite de la cérémonie de remise des Oscar pour réaliser un autre coup d'éclat. Grâce à la chanson *I Just Called to Say I Love You*, il reçoit le prix de la meilleure chanson de film. Une récompense qu'il accepte au nom de Nelson Mandela, leader noir sud-africain.

En réponse à cet "affront" le gouvernement de Pretoria annonce que la radio sud-africaine ne diffusera plus de chansons de Stevie Wonder. Une décision qui bien sûr n'affecte en rien la volonté de Wonder.

Suprême consécration, le Comité spécial des Nations-Unies contre l'apartheid organise le 13 mai 1985 (le jour de son 35e anniversaire) une cérémonie pour souligner l'engagement de Wonder dans la lutte contre la discrimination raciale et plus particulièrement contre l'apartheid.

Loin de se reposer sur ses lauriers, Wonder continue quelques mois plus tard sa campagne contre l'Afrique du sud avec la parution de sa chanson *It's Wrong (Apartheid)*.

De toute évidence Stevie Wonder ne semble pas être homme à démoder facilement. Animé par une foi communicative, son influence déborde largement le milieu musical. En fait, pour beaucoup de gens, Wonder n'est pas seulement un musicien accompli mais aussi un symbole et un leader spirituel.

Pour son 33-tours "Love's Imperfection" Idle Eyes profite de l'apport d'un nouveau guitariste et du travail du réalisateur Michael Beinhorn

♦ Tad Campbell, le leader du groupe canadien Idle Eyes, est plus que satisfait de *Love's Imperfection*, le second 33-tours de cette formation vancouveroise. Selon lui, Idle Eyes a bénéficié d'atouts majeurs comme la venue d'un nouveau guitariste et du travail du réalisateur Michael Beinhorn.

En peu de temps, Idle Eyes a fait sa marque sur la scène musicale canadienne. D'ailleurs l'histoire du groupe ressemble un peu à un conte de fée. Animé par le goût du voyage Tad Campbell s'installe en Amérique centrale puis en Australie où il forme la première version de Idle Eyes en répondant à une petite annonce.

Le groupe fait le tour des bars et se taille rapidement une excellente réputation. Mais Tad Campbell a toujours la "bougeotte" et il décide de rentrer chez lui à Vancouver avec la ferme intention de réussir. À peine arrivé, il réunit des musiciens de studio pour préparer une maquette qui lui permet de signer une entente avec la maison de gerance de Bryan Adams et avec la maison de disques WEA.

Deux semaines après avoir signé son contrat, le nouveau Idle Eyes se retrouve en studio avec le réalisateur Declan O'Doherty (Elton John, Paul McCartney) et ce sans avoir présenté un seul spectacle!

Le 45-tours *Tokyo Rose* se classe bien dans les palmarès canadiens et vaut à Idle Eyes en 1985 le Juno du groupe canadien le plus prometteur.

"C'était un bon microsillon, souligne Campbell en entrevue au SOLEIL. Mais avec un peu de recul je réalise aujourd'hui que je changerais plusieurs choses. Nous en étions à nos débuts et les pièces n'avaient pas subi l'épreuve de la scène; ce n'est pas le cas de *Love's Imperfection*."

Campbell avoue être très fier de ce nouveau 33-tours et, tout en étant conscient du rôle qu'a joué l'expérience, il attribue la maturation de Idle Eyes, pour une bonne partie, à la venue du nouveau guitariste Scott Hall ainsi qu'au travail du réalisateur Michael Beinhorn.

Un réalisateur spécial
Malgré son jeune âge (24 ans),

AVIS
Prenez avis que la compagnie B.-E. Leclerc & Fils Ltée, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Beauport, le 2 octobre 1986.
Le président Ernest Leclerc

ce réalisateur new-yorkais a déjà une feuille de route assez impressionnante. Ancien membre du groupe Material, Beinhorn et son complice Bill Laswell ont travaillé avec Herbie Hancock (*Rock It*), Nona Hendryx et Afrika Bambaata. De plus, Beinhorn a réalisé *At The Feet of The Moon*, le second 33-tours du groupe torontois Parachute Club.

Il est renommé pour ses méthodes de travail assez spéciales. Ainsi, avant les sessions de *Love's Imperfection*, le réalisateur a demandé au groupe d'écouter une foule de cassettes, parmi lesquelles on retrouvait tout aussi bien du hard rock que de la musique ethnique ou contemporaine.

"C'était pour Michael une façon de nous confronter à différentes sensibilités. Il était important pour lui que nous écoutions des formes musicales différentes et non pas ce que d'autres formations pop pouvaient réaliser. En fait, Michael a développé notre spontanéité et nous a amené des idées fraîches."

Selon Campbell, le recrutement d'un nouveau guitariste est un autre élément qui explique le nouveau "son" de Idle Eyes. "Je voulais un guitariste qui donne plus de "punch" au groupe et qui soit plus énergique sur scène. Scotty nous a apporté tout cela mais en plus il a contribué aux arrangements."

Visées sur le marché américain

Love's Imperfection n'est paru que depuis trois semaines aux États-Unis et le 45-tours *Sandra* commence à faire son petit bonhomme de chemin. Tad Campbell espère que cette fois, tout ira bien pour le groupe. Ce nouveau 33-tours est le premier à paraître aux États-Unis mais la chanson *Tokyo Rose* est déjà parue en 45-tours sans toutefois remporter un grand succès.

Selon Campbell, c'est à l'ancienne maison de disques du groupe qu'incombe la responsabilité de ce flop.

1re publication
Prenez avis que Russell Faquet, 1820, boul. Valcartier, Valcartier, Qué., titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 5-0-502272-002A pour la région 03 s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Collin Smith, 2510, boul. Talbot, Stoneham, Qué.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.
2e publication: 5 octobre 1986
3e publication: 6 octobre 1986

"Il n'y a pas eu de promotion du tout. Je crois que cette maison ne croyait pas au potentiel de *Tokyo Rose*. Il est évident que cette chanson aurait pu faire beaucoup mieux", estime-t-il.

Si les réactions sont positives, Idle Eyes devrait se rendre aux États-Unis en janvier pour une série de concerts et à ce moment il est possible que le premier microsillon du groupe soit présenté au public américain. Campbell n'exclut pas aussi la possibilité de donner une seconde chance à *Tokyo Rose* mais cette fois en version "live".

En attendant, Idle Eyes va donner une série de spectacles au Canada en compagnie de Tom Cochrane and Red Rider, et Tad Campbell songe déjà au troisième microsillon qui, espère-t-il, sera de nouveau réalisé par Michael Beinhorn.

RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

PARTICIPEZ AU PREMIER RENDEZ-VOUS...

Venez rencontrer quarante entreprises qui exposeront leurs produits et services.

Une atmosphère informelle et détendue.

Une promesse d'échanges fructueux.

OU: AUBERGE DES GOUVERNEURS, Centre-ville, Salle de bal

QUAND: Lundi, le 6 octobre 1986 16h30 à 19h00

ADMISSION: Gratuite pour les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain (C.C.I.Q.M.) et 10.00\$ pour les non-membres.

Bar payant, les bouchées sont offertes à titre gracieux par l'Auberge des Gouverneurs, Centre-ville.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

LE SOLEIL

(publi-reportage)

Mettez du Soleil dans la vie de quelqu'un

Le concours "CALENDRIER FM-93 - LE SOLEIL" se tient tous les 10, 20, 30 de chaque mois.

Le clown de Chant-O-Fête a remis ce joli bouquet de ballons à notre gagnante, madame M. Jeanne Duchesneau, qui est accompagnée du délateur, M. Guy Duchesneau.

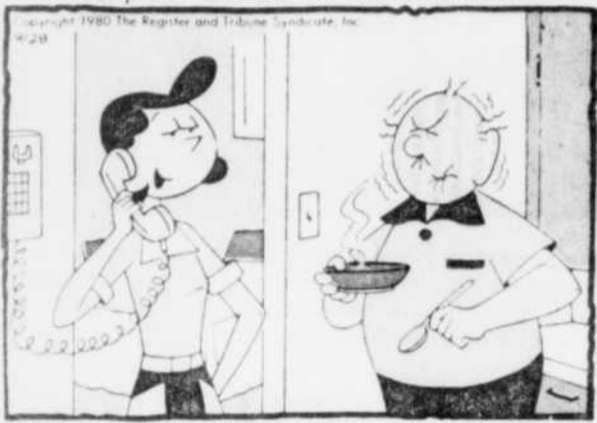
La gagnante mérite:

- 1 bouquet de ballons, gracieuseté de CHANT-O-FÊTES ENR.;
- 1 souper pour 2 personnes, gracieuseté du restaurant LE GRAFFITI;
- 1 assortiment de chocolats, gracieuseté de DELICATESSE NOURCY;
- 1 arrangement floral, gracieuseté de AU JARDIN DES FLEURS ENR.;
- 1 abonnement de 3 mois au SOLEIL;
- Monsieur Guy Duchesneau, délateur, mérite, pour avoir soumis le nom de la gagnante;
- 1 paire de jeans Raspoutine, gracieuseté de ZABE JEANS ET
- devient éligible au tirage du voyage dans le Sud qui sera attribué en janvier 1987.

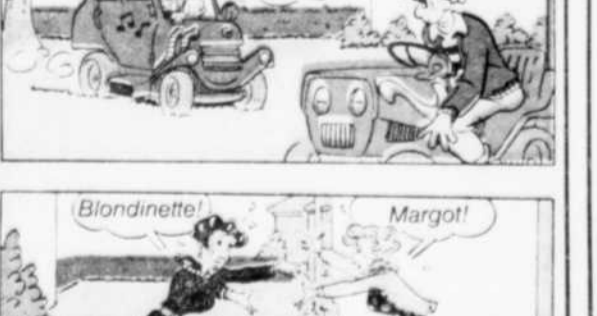
CALENDRIER



Je vous fais cadeau tout de suite de la montre que vous auriez dû recevoir à l'âge de la retraite parce que si vous ne l'utilisez pas pour arriver à l'heure, vous ne serez pas ici pour la recevoir dans 20 ans.



Je viens de me rappeler de la recette, maman. C'était une cuillère à thé de sel et non une tasse.



PEANUTS ET LE BON VIEUX

par S. ALLEN



L'HORRIBLE

par DICK BRONNE



Miquette

par Walt Disney's



D'ADELBERG

par D'ADELBERG



Les Picreafem

par Hanna Barbera's



BLONDINETTE

